

LE MANUSCRIT DUMFRIES n°4

PRIERE D'ENTREE

[Que] le Père Tout-Puissant de Sainteté, [avec] la sagesse du glorieux Jésus, par la grâce du Saint-Esprit, qui sont trois Personnes en un seul Dieu [et] que nous implorons, soit avec nous au commencement et nous donne la grâce de nous gouverner vers Lui en cette existence mortelle d'ici-bas de façon que nous puissions parvenir à son Royaume qui n'aura pas de fin.

Amen (1).

PREFACE

Bons frères et compagnons, notre dessein est de vous faire connaître de quelle manière [naquit] cette excellente science de la maçonnerie, quand et comment elle débuta, et aussi comment elle fut soutenue, favorisée et révérée (2) par les plus fameux et braves héros de la terre tels que rois [et] princes, ainsi que toutes sortes de gens intelligents au plus haut degré ; de même que les obligations de tous les maçons vrais et qualifiés (3), auxquelles on leur a enseigné de se conformer en toute loyauté et de bien prendre garde s'ils souhaitaient être récompensés (4).

LA FORME DU SERMENT

Les obligations que nous vous énumérons maintenant, ainsi que toutes les autres obligations et secrets se rapportant par ailleurs aux francs-maçons et à tous ceux qui ont été reçus dans leur association par curiosité (5), de même que les délibérations de cette sainte loge, chambre ou salle (6), vous ne devrez, contre aucun don, présent ou récompense, faveur ou affection,

directement ou indirectement, ni pour aucune autre raison, les divulguer [ni] les dévoiler, que ce soit à père ou mère, soeur ou frère, ou enfants, ou étranger ou toute autre personne.

LA MANIERE DONT ELLE COMMENÇA AU DEBUT (8)

[Les sept sciences libérales].

Il y a sept sciences libérales (9).

La première est la théologie, qui enseigne les vertus logiques (10).

La seconde est la grammaire, jointe à la rhétorique, qui enseigne l'éloquence et comment parler en termes subtils (11).

La troisième est la philosophie, qui est l'amour (12) de la sagesse, par laquelle les deux termes d'une contradiction sont conciliés, les choses courbes sont rendues droites [et] les noires deviennent blanches, grâce à une règle des contraires, etc. (13).

La 4e est la musique, qui enseigne le chant, la harpe et l'orgue ainsi que toutes autres sortes de musique vocale et instrumentale ; il faut avoir [en mémoire] (14) que cette science n'a ni milieu, ni fin.

La 5e est la logique, qui découvre la vérité d'avec l'erreur (15) et est un guide pour les juges et les hommes de loi.

La 6e est la géométrie, qui enseigne à mesurer les cieux matériels (16) ainsi que toutes les dimensions de la terre et tout ce qui y est contenu.

La 7e et dernière des sciences est l'astronomie, avec l'astrologie (17), qui enseigne à connaître le cours du soleil, de la lune et des étoiles, ornements des cieux.

Les 7 sciences [sont] toutes fondées sur la géométrie, par laquelle nous concluons, cette science très excellente qui donne [appui] (18) et aide aux autres ; c'est-à-dire qu'il n'est personne, dans aucun métier, qui ne travaille au moyen d'une mesure et [ne dépende] entièrement de la géométrie, car elle sert à peser et à mesurer toutes sortes de choses sur terre : spécialement les laboureurs et cultivateurs du sol en graines et semences, vignes et fleurs, plantes et autres. Car, sans la géométrie, aucune des autres [sciences] ne sert aux hommes à mesurer (19).

Comment cette science commença au début, je vais le conter.
[Les Fils de Lamech et les deux colonnes].

Avant le déluge de Noé, il y avait un homme appelé Lamech (20), qui avait deux femmes. L'une [se nommait] Adah ; cette Adah nût au monde deux fils, [nommés] l'aîné, Jabel et l'autre, Jubal. Et de l'autre femme, il eut un fils appelé Tubalcaïn et une fille appelée Naamah. Et ces enfants inventèrent toutes les sciences et métiers au monde (21).

Jabel était l'aîné et il inventa la géométrie ; il possédait des troupeaux de moutons et ils eurent aux champs des agneaux, pour qui il fabriqua des abris de pierre et de bois, ainsi que vous pouvez le trouver dans le 4^e chapitre de la Genèse (22). Et son frère Jubal inventa l'art de la musique vocale et instrumentale. Et le troisième frère inventa le travail de la forge, tel que cuivre, acier et fer. Et leur soeur inventa l'art du tissage et du maniement de la quenouille et du fuseau (23).

Ces enfants surent que Dieu voulait tirer vengeance du monde à cause de ses péchés, soit par le feu, soit par l'eau. Néanmoins, soucieux avant tout du profit de la postérité, ils préférèrent [les] sciences qu'ils avaient inventées à leurs propres vies (24). C'est pourquoi ils gravèrent ces sciences (25) sur des colonnes de pierre de façon qu'elles puissent être [retrouvées après le déluge : l'une [était en] pierre appelée marbre, qui ne peut brûler au feu, l'autre monument était [en briques] (26), qui ne peuvent se dissoudre dans l'eau.

[Hermorian-Nemrod].

Puis, après le déluge, le grand Hermorian (27), fils de Cush - et Cush était le fils de Cham, second fils de Noé (28) - Hermorian fut appelé « le père de la sagesse » (29), rapport à ces colonnes (30) qu'il trouva après le déluge avec les sciences inscrites dessus (31) : il les enseigna, lors de la construction de la Tour de Babylone, où il fut appelé Nemrod ou « puissant devant le Seigneur » (32).

Nemrod fit profession de maçonnerie sur le désir du roi [de] Ninive son cousin. Il (33) fit des maçons et les recommanda au seigneur du pays (34) pour construire toutes sortes de constructions alors en vogue, et il leur enseigna des signes et des attouchements (35) pour qu'ils puissent se distinguer entre eux et avec tout le reste des hommes sur terre.

LA MANIERE DE LEUR OBLIGATION (36).

- Primo, qu'ils s'aiment les uns les autres et qu'ils servent le Seigneur du ciel d'un coeur vrai et sincère pour prévenir [sa] vengeance future ;

qu'ils soient honnêtes et droits et loyaux envers le seigneur leur patron, de façon que ledit Nemrod puisse tirer révérence et honneur de les lui avoir adressés ;

- et qu'il n'y ait manoeuvres, menées, division, dissimulation ni mésintelligence parmi eux, sans quoi Dieu les rendrait muets (37) comme précédemment lorsqu'il confondit leur langage à cause de leur présomption.

Ce fut la première fois que les maçons eurent souci de leur métier (38).

[Euclide - Son obligation].

Après cela, Abraham, avec Sarah, sa femme, s'en vint en Egypte et il y enseigna les sept sciences aux Egyptiens. Et il eut là, en Egypte, un élève excellent, qui se révéla la gloire de ce temps-là, du nom d'Euclide (39). Ce jeune homme développa son talent au point qu'il surpassa tous les artistes d'alors sur terre, et Abraham se complut en lui pour cela. C'était un grand expert (40) et il annonçait tous les événements futurs à la multitude irréfléchie.

Et il advint en ce temps-là que les seigneurs et les grands de ce pays eurent tant et plus d'enfants, qu'ils avaient engendrés, [certains de leurs femmes et] (41) certains d'autres femmes et dames du royaume, car l'Egypte était alors une région d'abondance et (42) et il n'y avait pas suffisamment de quoi vivre pour [ces] enfants.

C'est pourquoi les grands du pays furent gravement en souci de la manière de subvenir aux besoins des enfants. Et le roi du pays convoqua un parlement pour délibérer sur la façon dont on pourrait les approvisionner, mais ils (43) ne surent trouver aucune solution possible, sauf de faire faire

une proclamation par tout le pays : s'il était quelqu'un qui puisse [leur] faire savoir quelles dispositions prendre au sujet de leurs jeunes gens, il serait bien récompensé pour sa peine et son dérangement.

Après cette annonce (44) ou proclamation, survint l'excellent docteur Euclide (45), et il dit au roi et à ses seigneurs : « Voulez-vous (46) me donner vos enfants afin que je les gouverne et enseigne comme des gentilshommes doivent l'être (47), et [nous] accorder, à eux et à moi, une dotation convenable (48) afin que je les puisse régir et enseigner conformément à leur qualité et leur donner ordre (49) ainsi que la science le requiert ? ».

Et le roi l'accorda et il scella [ces clauses] en une charte.

Et l'excellent clerc Euclide prit les enfants des seigneurs et leur enseigna la science de la géométrie (50) : [c'est-à-dire] à oeuvrer à toutes sortes d'excellents ouvrages de pierre, temples églises, cloîtres, cités, châteaux, pyramides, tours et tous autres excellents bâtiments de pierre. Et il les organisa en ordre (51), et il leur enseigna à se reconnaître avec certitude. Et il confirma les coutumes de Nemrod

Qu'ils s'aiment les uns les autres véritablement ;

Qu'ils gardent la loi de Dieu écrite en leurs coeurs;

Par-dessus tout, qu'ils gardent les secrets de la loge et les secrets les uns des autres ;

Qu'ils s'appellent l'un l'autre « compagnon » et qu'ils s'abstiennent de toutes autres appellations malsonnantes (52) ;

Qu'ils se comportent comme des hommes de l'art et non comme des rustres incultes;

Qu'ils investissent (53) l'un des plus sages d'entre eux pour être le maître des autres et superviser l'ouvrage ;

Que, ni par amour, ni par [goût des] richesses, ils ne trahissent la confiance [mise en eux] (54) et qu'ils ne désignent personne qui manque d'intelligence comme maître d'oeuvre (55) du seigneur, afin que le métier (56) ne puisse être cause de scandale

Qu'ils appellent le gouverneur de l'oeuvre « maitre » durant le temps qu'ils travaillent avec lui.

Et ledit Euclide écrivit pour eux un livre des 'Constitutions, et leur fit jurer [par] le plus grand serment usité en ce temps-là qu'ils observeraient fidèlement toutes les prescriptions (57) contenues dans les Constitutions de la Maçonnerie.

Et il décréta pour eux une paye suffisante pour qu'ils puissent vivre en hommes d'art et de science.

[il décréta] aussi:

qu'ils s'assembleraient et se réuniraient pour tenir conseil sur les matières touchant au métier et art de géométrie (58) ;

qu'ils ne devraient pas frayer avec qui n'est pas dûment qualifié et régulièrement créé dans une vraie loge (59) ;

et qu'ils se tiendraient à bonne distance de tout désordre, sans quoi Dieu mettrait parmi eux une seconde confusion qui se révélerait pire que la première (60).

Après quoi, l'excellent clerc Euclide inventa maintes rares inventions et accomplit des exploits merveilleux, car il n'y avait rien de trop dur pour lui dans le contenu des 7 sciences libérales : grace a quoi il fit du peuple d'Egypte le plus sage peuple de la terre.

[David - Son obligation].

Par la suite, les enfants d'Israël s'en vinrent dans la Terre Promise (61), qui est maintenant appelée parnù les nations le pays de Jérusalem, où le roi David commença le Temple de Jérusalem qui, chez eux, est appelé le Temple de Diane (62). Et David aima les maçons et les choya en leur donnant de bons gages. Et il leur donna leur obligation de cette manière

- qu'ils [obéissent] (63) fidèlement aux Dix Commandements (64) qui avaient été écrits du doigt de Dieu en caractères de pierre - ou Tables de marbre (65) - et renùs à Moïse sur le saint mont Sinai, et cela avec une solennité céleste : des myriades d'anges avec des chars de feu les escortant en cortège (66) (ce qui prouve que la [sculpture] (67) sur pierre est d'institution divine) (68).

Ainsi que maintes autres choses qu'il leur donna en obligation -telles qu'il les avait [rapportées] d'Egypte [et reçues] du très fameux Euclide ; et d'autres obligations que vous entendrez plus tard.

[Salomon et Hiram].

Après quoi, David acquitta le tribut de la nature (69). Et Salomon, son fils, réalisa le Temple que son père avait commencé ; et divers maçons de plusieurs pays se rassemblèrent, en sorte qu'il y en eut quatre-vingt mille, parnù lesquels trois cents qui étaient qualifiés et furent désignés comme surveillants (70) de l'ouvrage (71).

Et il y avait à Tyr un roi nommé Hiram qui aimait beaucoup Salomon, et il lui (72) donna du bois pour son ouvrage. Et il lui envoya également un artiste en qui était l'esprit de sagesse sa mère était de la tribu de Nephtali et son père un homme de Tyr son nom était Hiram. Le monde n'avait pas produit (73) son égal jusqu'à ce jour.

C'était un maître maçon (74) d'un savoir et d'une générosité extrêmes. Et il fut maître maçon de tous les bâtiments et bâtisseurs du Temple et de tous les ouvrages taillés et sculptés dans le Temple et alentour, ainsi qu'il est écrit au premier [livre] des Rois, en ses 66 et 70 chapitres (75).

Et Salomon confirma à la fois les obligations et les coutumes que David son père avait données aux maçons (76) ; et [ainsi] fut l'excellent métier de la Maçonnerie confirmé dans le pays de Jérusalem et de la Palestine [et en] maints autres royaumes (77).

Les gens du métier se répandirent au loin et se trouvèrent apprendre davantage l'art ; et certains furent qualifiés pour enseigner les autres et instruire les ignorants (78), en sorte que le [Métier ?] (79) commença à avoir un air splendide et glor[ieux] dans le mon[de], particulièrement à Jérusalem et en Egypte.

[Minus Greenatus et Charles Martel].

Et, vers cette époque, le maçon curieux [de science] (80) Minus Greenatus, alias Green (81), qui avait [travaillé à] bâtir le Temple de Salomon, [s'en vint] (82) dans le royaume de France, et il enseigna l'art de la maçonnerie aux enfants de l'art de ce pays.

Et il y eut un [prince] de la lignée royale en France, nommé Charles Martel (83), qui aima Minus Greenatus au-delà de toute expression, à cause de son intelligence en l'art de la maçonnerie. Et ledit Martel adopta les coutumes des maçons ; et puis, il [s'en] fut dans son propre royaume - car il semblerait qu'il ne fût pas Français (84) - et il emmena chez lui beaucoup de braves maçons, et il leur alloua de bons gages (85). Et il les organisa en l'ordre (86) que Greenatus lui avait enseigné, leur confirma une charte et leur ordonna de s'assembler fréquemment afin de maintenir bon ordre au sein de leurs groupes (87). Et ainsi vint le Métier en France (88).

[Saint Alban].

L'Angleterre durant toute cette période se trouva dépourvue de maçons, jusqu'au temps de saint Alban (89). En ce temps-là, le roi d'Angleterre était un païen ; et il bâtit la ville qu'on appella par la suite Saint-Albans. Du temps d'Alban, il y avait un excellent homme qui était intendant en chef du roi et qui avait le gouvernement du royaume (90).

Et il employa les maçons à bâtir les murailles de Saint-Albans. Et il fit maçons ses principaux compagnons (91). Et il accrut d'un tiers leur paye par rapport à précédemment (92) ; et il leur assigna trois heures chaque jour pour

se récréer (93), afin qu'ainsi leur emploi ne leur paraisse pas pénible et qu'ils vivent, non comme des esclaves, mais comme des gentilshommes d'art et de science (94).

Et il prescrivit aussi qu'un certain jour, chaque année au mois de juin, [aurait lieu] une assemblée et une fête afin de maintenir (...) (95) et l'unité parmi eux, et que ce jour-là, celui de la Saint-Jean, ils hisseraient leur étendard royal avec les noms et titres de tous les rois et princes qui avaient été reçus dans leur association, de même aussi que les armes des maçons avec les armes du Temple de Jérusalem et de tous les monuments fameux du monde.

Toutes ces franchises, ce noble homme les obtint du roi, et il leur fit accorder une charte pour les maintenir à jamais inchangées. En outre, ils [reçurent] (96) la devise [suivante] en lettres d'or posées sur champ de gueules (97) avec sable et argent : *Invia virtuti via nulla* (98).

[Athelstan et Hadrien]

Par la suite, survinrent de grandes guerres en Angleterre ; aussi la règle de bonne conduite fut délaissée jusqu'au règne d'Athelstan (99) qui fut un bon roi d'Angleterre et mit le pays en paix, et bâtit nombre d'excellents et somptueux bâtiments, tels qu'abbayes, églises, cloîtres, couvents, châteaux, tours, forteresses, remparts, ainsi que tous autres monuments marquants. Il se comportait en frère affectionné avec tous les maçons qualifiés.

En outre, il avait un fils dont le nom était Hadrien (100). Et cet Hadrien, aimait, quant à lui, les maçons au point de ne pouvoir ni manger ni boire que lorsqu'ils étaient en sa compagnie. C'était un noble et généreux esprit, plein

d'art et de pratique. Il choisissait de se réunir (101) avec les maçons plutôt qu'avec les courtisans de la cour de son père : il éprouvait davantage d'attrait à s'entretenir avec les maçons ; et il apprit leur art (102) et il entra dans l'ordre (103).

Il gratifia l'ensemble des maîtres de la fraternité d'équerres d'or et de compas d'argent à pointes d'or (104), de perpendiculaires à plomb d'or pur, de truelles d'argent, ainsi que tous les autres instruments à l'avenant. Il leur fit en outre accorder par son père une charte et des pouvoirs pour tenir chaque année une assemblée de maçons (105) où chaque maçon était obligé de rendre compte de sa capacité et de sa pratique. Et, à ces réunions, il leur imposa de nouvelles méthodes de secret (106) et il leur enseigna les bonnes coutumes conformément aux règles d'Euclide et d'Hiram et autres notables fameux. Et lorsqu'un délit était commis dans le Métier, il infligeait un juste châtiment au coupable. Il se consacra à l'anéantissement du vice et encouragea publiquement la vertu.

[L'assemblée d'York].

Par la suite, il s'en vint à York (107) et il y fit des maçons, leur donna leur obligation et leur enseigna les coutumes de la maçonnerie. Et il écrivit un livre des Constitutions et il commanda que la règle soit maintenue ensuite à jamais. Et il prit des ordonnances aux termes desquelles le métier serait réglé de règne en règne comme il fut alors arrêté et ordonné par les plus éminents de cette assemblée.

En outre, il fit une proclamation selon laquelle tous les maçons qui avaient des certificats ou attestations par écrit de leurs voyages (108), [et de leur] capacité et pratique devraient les présenter pour prouver leur art et leur

comportement antérieurs ; et il en fut apporté, certains en hébreu, d'autres en grec, latin, chaldéen, syriaque, français, allemand (109), slavon et anglais, ainsi que plusieurs autres langues, et la teneur en était identique (110). Sur quoi, le fameux Hadrien leur remémora la confusion [qui avait eu lieu] à la construction de la Tour de Nemrod (111), et que, s'ils désiraient que Dieu les favorise, eux et leurs actions, ils ne devraient plus être tentés ou attirés par l'idolâtrie, mais sincèrement honorer et adorer le Grand Architecte du ciel et de la terre, fontaine et source de tout bien, qui en édifia la forme visible à partir de rien (112) et en posa les fondements sur les eaux profondes (113), et donna commandement à la mer d'aller jusque-là et pas plus loin (114), le grand seigneur du ciel et de la terre (115), l'unique protecteur de l'homme et des bêtes (psaume 36, 6-7) (116), lui qui régit et gouverne le soleil, la lune et les étoiles (117). Il leur donna de surcroît avis de mesurer sa Toute-Puissance au compas de leur intelligence (118) afin qu'ils aient d'autant plus horreur de l'offenser. Et maintes autres maximes divines qu'il leur mit en mémoire.

Et il commanda que soit fait un livre [relatant] la façon dont le Métier fut inventé au début (119) et (120) qu'il soit lu chaque fois qu'on ferait un maçon (et si par la suite il devait s'égarer, il n'aurait vraiment aucune excuse pour échapper à son châtement) (121) ; et qu'on lui donne son obligation (122) conformément à ce livre. Et qu'à partir de ce temps-là, les maçons maintiennent ces formes et ces dispositions, pour autant que les hommes peuvent en être maîtres (123).

Et, de surcroît, en des assemblées particulières, il y eut des obligations diverses ajoutées au fur et à mesure, sur le conseil des maîtres et compagnons, 'relativement à leur [attitude ?] (124) et comportement sur tous les points particuliers de la maçonnerie (125).

L'OBLIGATION

[Exhortation].

Que tout homme qui est maçon ou qui entre (126) dans l'association pour élargir et satisfaire sa curiosité (127) prête attention à l'obligation suivante.

Si l'un de vous est coupable d'un des actes immoraux (128) qui suivront, voyez à vous repentir et à vous amender en hâte, car vous trouverez que c'est chose dure de tomber entre les mains de notre Dieu courroucé ; et tout spécialement vous qui êtes assermentés, prenez garde à tenir le serment et promesse que vous avez fait en présence de Dieu Tout-Puissant. Ne pensez pas qu'une restriction mentale ou équivoque puisse servir car, pour sûr, chaque mot que vous avez prononcé durant tout le temps de votre réception est un serment, et Dieu vous jugera d'après la pureté de votre coeur et la netteté de vos mains. C'est un outil au tranchant effilé avec quoi vous jouez, prenez garde d'être privé de votre salut pour quelque apparente satisfaction (129).

[Obligations générales].

Primo, vous servirez le vrai Dieu et vous observerez ses préceptes en général et particulièrement les Dix Commandements (130) remis à Moïse sur le mont Sinaï ainsi que vous les trouverez exposés en entier sur le pavé du temple (131).

Secondement, vous serez fidèle et constant envers la Sainte Eglise catholique et vous fuirez, à votre connaissance, toute hérésie, schisme ou erreur (132) ;

3°) Vous serez loyal à la loge et garderez tous les secrets s'y rapportant (133) ;

4°) Vous serez loyal au Roi légitime du royaume (134), vous prierez pour son salut dans toutes les occasions qui se rencontreront où vous prierez pour vous-même, et vous ne prendrez part à aucun plan de trahison contre sa personne et son gouvernement ;

5°) Vous vous aimerez et serez loyaux les uns envers les autres et vous ferez à vos proches ou compagnons comme vous voudriez qu'ils vous fissent (135) ;

6°) Vous conserverez des rapports loyaux et confiants avec tous ceux des maîtres et compagnons que vous saurez avoir été régulièrement reçus dans l'ordre (136) ; vous garderez leurs secrets, vous vous opposerez de toutes vos forces à ce qu'on leur fasse tort, vous soutiendrez leur honneur et leur crédit (137)

7°) Que tous maçons disposent d'une véritable loge, chambre ou salle pour causer et [juger ?] (138) des choses touchant à l'honnêteté et à la conduite morale, où ils pourront raviver leurs souvenirs des disparus éminents ;

8°) Soyez loyal et honnête envers le seigneur ou patron, faites son ouvrage fidèlement, faites tout votre possible pour assurer son profit et

avantage, ne le fraudez en nul point, quel qu'il soit, afin qu'il n'ait aucun motif de réclamation et que vous [en] récoltiez de l'honneur (139) ;

9°) Vous [appellerez] (140) « maçons » vos compagnon [s] et frères et vous ne leur donnerez pas des noms (141) irrévérencieux à cause de quoi pourraient surgir des disputes, divisions et emportements qui pourraient causer du scandale (142)

10°) Qu'aucun maître ou compagnon, par débauche (143) ou impiété, n'induisse la femme, la fille ou la servante d'un autre compagnon en adultère ou fornication

11°) Soyez très attentif à payer fidèlement et honnêtement votre écot - nourriture, boisson, lavage et logement, quand vous êtes en pension (144)

12°) Prenez bien garde (145), là où vous logez, qu'aucune débauche (146) ne soit commise à cause de quoi le Métier pourrait être diffamé ;

13°) Observez attentivement et fidèlement le jour du Seigneur (147) en vous abstenant de toute oeuvre et tâche mauvaise, appliquezvous à employer ce jour à servir et chercher le vrai Dieu, à retenir les facultés de votre âme de vagabonder après les vanités de ce monde, à prier Dieu de sanctifier votre volonté, votre intelligence et votre mémoire ainsi que votre raison et vos sentiments (148) ;

14°) Faites votre affaire de soulager les pauvres selon votre talent et vos moyens, ne laissez pas votre prudence supplanter votre charité, dans l'idée que tel ou tel est indigne ou n'est pas dans le besoin, mais [,au contraire] ne négligez aucune occasion, car c'est pour l'amour de Dieu que vous donnez et par obéissance à ses commandements ;

15°) Visitez les malades, réconfortez-les, priez pour eux et ne les laissez pas dans une détresse qu'il est en votre pouvoir de secourir si Dieu les rappelle d'ici-bas, participez et assistez à leurs obsèques;

16°) Soyez affable et bon envers tous mais plus spécialement envers les veuves et les orphelins, prenez résolument leur parti, défendez leurs intérêts, soulagez leur indigence : même si c'est du pain jeté en eau incertaine, pourtant, par la bénédiction particulière du ciel, [cela vous] sera rendu avec un intérêt septuple et vous assurera un placement dans l'autre monde (149)

17°) Vous ne boirez jusqu'à l'ivresse en aucune occasion, car c'est une offense à Dieu et, en outre, vous seriez [alors] capable de révéler les secrets de la loge et ainsi de vous parjurer

18°) Vous vous abstenrez de tous divertissements scandaleux et profanes, des jeux de hasard et de tous autres jeux ruineux (150) ;

19°) Vous bannirez tout langage lascif ainsi que tout langage, postures et gestes obscènes, car tout cela ne fait que plaire au [Malin] (151) et nourrir la luxure.

Telles sont les obligations en général auxquelles tout maçon devrait se conformer, [qu'il soit] maître ou compagnon (152). Il est fort à souhaiter qu'ils les conservent avec soin dans leur coeur, leur volonté et leurs sentiments ; et, ce faisant, ils se rendront fameux auprès des générations futures. Et Dieu bénira leur postérité (153) et leur (154) donnera un beau talent, et il en répartira les lignées en des lieux agréables (155).

[Obligations des maîtres et compagnons].

Les obligations qui incombent aux maîtres et compagnons sont comme suit :

Primo, nul compagnon ne se chargera de l'ouvrage d'un seigneur ou d'un autre patron, qu'il ne se sache lui-même assez [capable] (156) et habile pour le parachever, de façon que le Métier n'éprouve aucun discrédit et que le seigneur ou patron ne soit pas dupé mais [au contraire] loyalement servi pour son argent (157).

Si (158) un maçon s'est chargé d'un ouvrage ou se trouve être le maître d'une oeuvre, il n'en sera pas évincé s'il est capable de l'achever (159).

[2] Item, nul maître ou compagnon ne prendra un apprenti en vue de son admission (160) pour [une durée] moindre que sept ans, et l'apprenti devra être valide de membres et avoir bon souffle (161).

[3] Item, nul maître ou compagnon ne recevra de l'argent avant l'embauche sans le consentement de la loge (162).

[4] Item, nul maître ou compagnon ne se permettra de créer un maçon sans [la présence de] cinq ou six au moins de ses compagnons et qui soient dûment assermentés (163).

[5] Item, nul maître ou compagnon ne mettra à la tâche l'ouvrage d'un seigneur qui, usuellement, était à la journée (164).

[6] Item, nul maître ne donnera de paye à son compagnon qu'autant qu'il la mérite, de sorte que le patron ne soit pas abusé par des ouvriers ignorants (165).

[7] Item, nul compagnon n'en diffamera un autre derrière son dos, à cause de quoi il pourrait perdre sa bonne réputation ou ses biens terrestres (166).

[8] Item, nul compagnon, dans une loge ou dehors, ne répondra à son compagnon d'une façon irrespectueuse (167).

[9] Item, nul, là où existe une loge de compagnons, n'ira en ville de nuit sans qu'il ait avec lui un compagnon pour prouver qu'il est honnête homme ou qu'on le pense tel (168).

[10] Item, tout maître et compagnon se rendra à l'assemblée à la première convocation, si c'est dans la limite de 5 milles de [chez] lui, et il y demeurera aux frais de ses compagnons ou de son maître (169).

[11] Item, tout maître (et compagnon) (170) priera pour son supérieur et l'aura en vénération (171).

[12] Item, [tout] maître et compagnon qui aura commis un délit se soumettra à l'arrêt de [ses] maîtres et compagnons (172), en fonction du rapport (173) remis à son sujet ; et si [l'affaire] ne peut être décidée autrement, elle devra venir devant l'assemblée (174).

[13] Item, nul maître maçon ne fabriquera aucun gabarit (175) équerre ou règle pour un poseur (176) ou un cowan (177).

[14] Item, nul maître, dans une loge ou dehors, ne confiera à un poseur (178) un gabarit à pierre ou autre, à moins que ce ne soit [pour] sa propre formation (179).

[15] Item, tous maçons recevront les maçons étrangers dans leurs groupes (180) à travers le pays là où ils trouvent intérêt [à se rendre] (181), et ils les mettront à l'ouvrage selon les règles : c'est-à-dire, s'il y a un élément sculpté (182) à mettre en place, qu'ils disposent de deux semaines au moins et qu'on [leur] (183) donne [leur] salaire ; et s'il n'y [en] a pas (184), qu' [ils soient] (185) restaurés en nourriture et en boisson pour [leur permettre de] tenir jusqu'à la loge suivante (186).

[16] Item, nul qui est dans l'ordre ne restera à écouter quelqu'un qui n'ordonne (187) pas ses paroles et ses pas (188) correctement, mais si [celui-ci] prouve qu'il est lui-même un homme (189), alors vous êtes obligé de l'embrasser et de lui faire les politesses du métier (190).

[17] Item, tous les maçons seront honnêtes dans leur ouvrage, qu'il soit à la tâche ou à la journée, et ils le mèneront loyalement à son terme (191), de façon à agir comme ils doivent (192).

[18] Item, nulle loge ou quorum (193) de maçons ne donnera le secret royal à quelqu'un tout soudain, mais [au contraire] avec grande circonspection : d'abord, qu'il apprenne ses questions par coeur, puis ses symboles ; ensuite, faites comme la loge jugera bon (194).

L'OBLIGATION DE L'APPRENTI [195].

Primo, il sera fidèle à Dieu, à la Sainte Eglise catholique, au roi et au (196) maître qu'il servira.

[2] Il ne volera ni ne dérobera les biens de son maître ou de sa maîtresse et il ne s'absentera de leur service ni ne sortira de chez eux à sa guise de jour ni de nuit sans permission (197).

[3] Il ne commettra pas d'adultère ni de fornication dans ou hors la maison de son maître, avec la fille ou la servante de son maître ou autrement.

[4] Il gardera le secret sur toutes choses dites dans ou hors la loge, chambre ou salle par un compagnon, un maître ou un confrère (198).

[5] Il ne se livrera pas à une contestation empreinte d'insubordination.

[6] Il divulguera tout secret à cause de quoi un conflit pourrait surgir parmi les maçons, compagnons ou apprentis (199) ; mais il se comportera avec déférence envers tous les francs maçons (200) afin de gagner des frères à son maître.

[7] Il n'aura pas coutume de jouer aux cartes ou aux dés ou à tout autre jeu ou jeux illicites.

[8] Il ne dérobera ni ne volera aucun bien à personne ni ne s'associera [à cela] durant son apprentissage, mais [au contraire] il s'y opposera de toutes ses forces et en informera son maître ou quelque autre maçon avec toute la hâte possible et désirable (201).

QUESTIONS ET REPONSES (202).

[1] Qui êtes-vous ?

- Je suis un homme (203).

[2] Comment le saurai-je ?

- Par tous les signes véritables [communiqués] dans la première partie de ma réception, que je tairai et cacherai (204).

[3] N'êtes-vous rien de plus (...) ? (205).

- Oui, [je ne suis] qu'un homme, engendré d'un homme et né d'une femme, et pourtant j'ai pour frères de puissants rois et de grands princes (206).

[4] Dans quelle loge avez-vous été reçu ?

- Dans la véritable loge de saint Jean (207).

[5] Où une loge doit-elle être tenue ?

- Au sommet d'une montagne ou au milieu d'un marécage (208), où l'on n'entende ni le chant d'un coq ni l'aboi d'un chien (209).

[6] Quelle hauteur a votre loge ?

- Des pouces et des emfans sans nombre (210).

[7] Qu'est-ce à dire, sans nombre ?

- [Jusqu'] aux cieux matériels (211) et au firmament étoilé.

[8] Combien y a-t-il de colonnes dans votre loge ?

- Trois.

[9] Lesquelles ?

- L'équerre, le compas et la Bible (212).

[10] Où repose la clef de votre loge ?

- Dans une boîte d'os recouverte d'un poil hérissé (213).

[11] Donnez les caractéristiques de votre boîte.

- Ma tête est la boîte, mes dents sont les os, mes cheveux sont le poil, ma langue est la clef.

[12] Comment avez-vous été introduit ?

- D'une façon humiliante, avec une corde autour du cou.

[13] Dans quelle posture étiez-vous lors de votre réception ?

- Ni assis, ni debout, ni courant, ni marchant, mais sur mon genou gauche (214).

[14] Pourquoi une corde autour du cou ?

- Pour me pendre si je trahissais la confiance [mise en moi] (215).

[15] Pourquoi sur le genou gauche ?

- Parce que je devais être dans une posture des plus humbles pour recevoir le secret royal (216).

[16] A quelle obligation êtes-vous soumis ?

- Un grand serment.

[17] Quel châtement est infligé à ceux qui révèlent le secret ?

- Ils auront le coeur arraché tout vif, la tête coupée et le corps enseveli dans les laisses de mer (217) et en nul lieu où sont ensevelis les chrétiens.

[18] Combien y a-t-il de lumières dans votre loge ?

- Deux.

[19] Lesquelles ? (218).

- Le soleil [qui] se lève à -l'est et met tous les hommes à l'ouvrage, et [qui] se couche à l'ouest et ainsi renvoie tous les hommes au lit (219).

[20] De quelle façon est disposée votre loge ?

- D'est en ouest (220), parce que toutes les églises et temples sacrés sont ainsi disposés, et particulièrement le Temple de Jérusalem.

[21] Hiram (221) n'aurait-il pu poser les fondations du Temple du sud au nord plutôt que de l'est à l'ouest ?

- Non, il ne le pouvait pas.

[22] Donnez une raison à cela.

- David prescrivit que les fondations du Temple fussent posées sur une aire à blé (222), comme vous pouvez le lire dans la Sainte Bible, où elle est dénommée l'aire d'Ornan le Jébuséen (223).

De même, vous pouvez lire dans les Saintes Ecritures que l'Arche du Seigneur, en laquelle était renfermée l'Alliance entre Dieu et les hommes ainsi que les deux Tables de marbre avec les Dix Commandements écrits du doigt de Dieu (224), fut retenue par malchance un [temps] (225) considérable sur

ladite aire d'Oman, ce qui obligea à poser les fondations d'est en ouest conformément à la position des deux Tables (226).

[23] Qu'est-ce que la maçonnerie ?

- Une oeuvre d'équerre (227).

[24] Qu'est-ce qu'un maçon ?

- Un ouvrier de la pierre (228),

[25] Reconnaissez-vous votre maître si vous le voyiez ?

- Oui.

[26] De quelle façon le reconnaissez-vous ?

- A son habit.

[27] De quelle couleur est son habit ?

- Jaune et bleu, ce qui signifie le compas, qui est de cuivre et de fer (229).

[28] Quel mortier les maçons eurent-ils à la construction du Temple ?

- Exactement le même (230) qu'à la construction de la Tour de Nemrod, c'est-à-dire de la boue qui était une sorte de terre ardente qu'ils affinaient et pulvérisaient à l'intérieur du mur une fois les pierres posées ; c'était un ciment naturel ou bitume (231).

[29] Quelle échelle eurent-ils [à la] construction du [Temple] ?

- [L'échelle] de Jacob, [qui était dressée] entre ciel et terre (232).

[30] Combien d'échelons y avait-il dans l'échelle de Jacob ?

- Trois.

[31] Lesquels ?

- Le Père, le Fils et le Saint-Esprit (233).

[32] Combien y a-t-il de fleurs dans le bouquet du maçon ? (234).

- Trois et douze.

[33] Comment les appelez-vous ?

- La Trinité et les douze Apôtres.

[34] Qui était maître maçon à la construction du Temple ?

- Hiram de Tyr (235).

[35] Qui posa la première pierre à la fondation du Temple ?

- Le susdit Hiram.

[36] A quel emplacement posa-t-il la première pierre ?

- A l'angle sud-est du Temple (236).

[(37) Que dit-il lorsqu'il la posa ?

- Dieu nous aide !

[38] Quelle fut la plus grande merveille vue ou entendue dans le Temple?

-- Dieu fut homme et un homme fut Dieu, Marie fut mère et pourtant vierge (237).

[39] A quoi la nuit est-elle bonne ?

- La nuit est meilleure pour entendre que pour voir.

[40] A quoi le jour est-il bon ?

- Le jour est meilleur pour voir que pour entendre (238).

[41] Que fit le deuxième homme lorsque le premier homme mourut ?

- Il parfit l'ouvrage que le premier homme avait projeté ; ainsi du roi David qui avait projeté de construire le Temple mais [en] fut empêché par la mort : [ce fut] Salomon [qui] l'accomplit (239).

[42] Que signifie la mer d'airain qu'Hiram façonna et qu'il soutint par douze boeufs, trois regardant au nord, trois au sud, trois à l'ouest et trois à l'est (240) ?

- A cette époque, elle était assignée aux prêtres pour s'y baigner et laver ; mais maintenant nous trouvons qu'elle était un type (241) du sang du Christ, sang destiné à purifier les péchés et à laver les élus, et les douze boeufs un type des douze Apôtres qui luttèrent contre tout paganisme et athéisme et scellèrent avec leur sang la cause du Christ (242).

[43] Que signifiait la porte d'or du Temple, par laquelle on entrait dans le Saint des Saints (243) ?

- C'était un autre type du Christ, qui est la porte, la voie, la vérité et la vie, par qui et en qui tous les élus entrent au ciel (244).

SALUTATIONS DES ETRANGERS.

- Les Vénérables Maîtres de notre loge m'adressent à vous et vous saluent cordialement, en souhaitant que cette mienne visite vous remémore votre bienveillance envers eux (245).

- Et nous, maîtres et compagnons de cette loge, vous souhaitons une cordiale bienvenue, vous priant instamment d'user librement de ce que vous voyez, de nous dire vos désirs et de réclamer notre assistance qui sera à votre disposition en tous moments et occasions, et, tels que nous voici, nous continuerons à vous honorer, vous aimer et vous servir.

Quand vous entrez dans une pièce, vous devez dire : « La maison est-elle propre ? ». Si l'on répond : « Elle dégoutte » (246), ou c elle est mal couverte », à cette réponse vous devez rester silencieux. C'est la question la plus essentielle concernant la maçonnerie.

Sic subscribu[n]tur (247) les Constitutions.

QUESTIONS CONCERNANT LE TEMPLE

1. Que signifie le Temple ?

- Le Fils de Dieu et en partie l'Eglise ; le Fils souffrit que son corps fût détruit et ressuscitât le troisième jour, et il édifia pour nous l'Eglise chrétienne, qui est la véritable église spirituelle (248).

2. Que signifie le marbre blanc (249) ?

- Le Christ est le marbre blanc sans tache, la pierre que les bâtisseurs ont r[ejetée], mais [que] Dieu a choisie d' [entre les autres pour que le Temple] puisse être construit (250).

3. Le mystère du bois de cèdre.

- Le bois de cèdre, de cyprès et d'olivier n'était pas sujet à la putréfaction et ne pouvait pas être dévoré des vers ; ainsi la nature humaine du Christ ne fut point sujette à la putréfaction ni à la corruption (251).

4. Le mystère de l'or.

- L'or et les pierres précieuses signifient la divinité du Christ, en qui elle réside en plénitude, car il en est la source (252).

5. Le mystère des chérubins.

- Premièrement, ils signifient la gloire céleste et la vie éternelle à venir ; figurés à l'image de l'homme, ils représentent l'assemblée des anges bénis et des saints qui chantent *Te Deum laudamus* (253).

- Deuxièmement, les deux chérubins sur le propitiatoire (254) dans le Saint Choeur (255) signifient l'Ancien et le Nouveau Testament contenant la doctrine du Christ et, de même que leurs ailes se touchent l'une l'autre (256), de même l'Ancien et [le Nouveau] (257) Testament sont conjoints, la fin de l'un commençant l'autre (258), l'un contenant le premier monde et l'autre la fin du deuxième monde ; tous deux étant en relation avec le Christ, à qui les ministres de Dieu furent commis (259).

6. Le mystère de la porte d'or du Temple (260).

Le Christ est la porte de la vie, par qui nous devons entrer dans la félicité éternelle ; les deux [battants ?] (261) signifient la double connaissance [que nous devons avoir] avant d'y entrer : c'est-à-dire de sa personne et de sa fonction.

7. Que signifie le voile ?

- Le Fils de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, suspendu sur l'autel de la Croix, est le vrai voile qui est placé entre Dieu et nous, mettant dans l'ombre

par ses plaies et son sang la multitude de nos offenses, afin que nous soyons rendus acceptables à Dieu (262).

8. L'Arche d'Alliance.

- Elle représente aussi bien le Christ notre Sauveur que les coeurs des fidèles. Car, dans la poitrine du Christ, était la doctrine, tant de la Loi que de l'Evangile : de même aussi pour les fidèles, quoique dans une mesure autre. Le Christ fut la vraie manne qui descendit pour donner la vie au monde. La table de la Loi nous incite à l'amour et à l'obéissance. La verge d'Aaron couverte de fleurs signifie la douceur de l'Evangile et la gloire de notre grand prêtre Jésus-Christ de qui Aaron fut la figure (263).

9. Le mystère de l'autel.

- L'autel aux quatre cornes d'or, partie de bois d'acacia et partie d'or avec un couronnement d'or (264), représente l'unité de l'humanité et de la divinité de notre Sauveur ; en effet, [de même que] (265) ce qui était naturellement incorruptible était embelli par l'or, de même aussi l'humanité du Christ, non [sujette] (266) à la putréfaction, ornée de la [gloire] (267) céleste de la divinité [et] unie en sa personne (268) à la nature divine, est montée aux cieux et siège à la droite de Dieu son Père, couronnée de la couronne de majesté et de joie éternelle.

10. Le mystère du candélabre d'or (269).

Le candélabre d'or avec ses six branches et ses sept lumières signifie le Christ et les ministres. Le Christ, le fondement, est le grand prêtre et la lumière du monde (270) qui nous illumine [et nous guide] vers la vie éternelle ; les docteurs et instructeurs (271) de l'Eglise sont les branches, que le Christ éclaire avec la saine doctrine de l'Evangile ; aussi ne doivent-ils pas être séparés du Christ, mais, par la lumière de la doctrine, être une lampe sur nos pas (272) ; et, de même que toutes les branches étaient réunies sur le candélabre, de même chaque ministre et enfant de Dieu doit-il être uni au corps du Christ sans nulle séparation (273). Les fleurs et les lis (274) désignent les grâces de son Esprit qu'il a accordées aux ministres de la foi.

Les lumières et les lampes rappellent à tous les ministres de Dieu de lui donner leurs soins et leur zèle (275).

11 - Le mystère de la table d'or et des pains de proposition (276).

La table entourée d'un précieux couronnement (277) signifie les ministres de l'Évangile, les pains signifient le Christ, [qui est] le pain de vie (278).

12. Le mystère de la vigne d'or et des raisins de cristal.

La vigne à l'est du Temple, faite d'or étincelant, ressemble à notre Christ, qui s'est comparé lui-même à une vigne et les fidèles à des sarments (279) ; les raisins de cristal [représentent] la doctrine de l'Évangile et les œuvres des fidèles, qui sont la foi, l'amour, l'espérance, la charité, la patience, la prière et les actions de grâce, envers quiconque croit (280).

13. La mer d'airain, son mystère (281).

La mer d'airain était une figure du baptême et [de] l'eau vive sortant des plaies du Christ, (282) les douze boeufs signifient les douze Apôtres.

HAUTEUR ET LARGEUR DU TEMPLE.

Il avait 100 coudées en longueur [et], en hauteur, 120 coudées. Le Saint Choeur (283) était à l'Ouest, et les pierres de marbre dans le Temple avaient 25 coudées de long, 12 coudées de large et 8 coudées de haut (284).

QUESTIONS ET REPONSES (285).

[1] Combien y a-t-il de lumières dans cette loge ?

- Trois.

[2] Lesquelles [...] ? (286).

- Le maître, les compagnons et le surv[eillant] (287).

[3] De quelle manière sont disposées les lumières ?

- Une à l'est, [une] à l'ouest et une au milieu (288).

[4] A quoi sert celle [de] l'est ?

- Au maître; celle de l'ouest aux compagnons de métier et celle du milieu au surveillant (289).

[5] Qu'y a-t-il derrière le surveillant ?

- Trois étagères.

[6] Qu'y a-t-il sur elles ?

- Il y a trois règles.

[7] Lesquelles ? (290).

- De 36 pieds, de 34 pieds et de 32 pieds.

[8] Pourquoi faire ?

- Celle de 36 pieds pour servir de niveau, celle de 34 pieds pour servir de biveau (291) et celle de 32 pieds pour mesurer le terrain (292).

[9] De quelle façon le M [ot] (293) est-il venu (en usage) pour la première fois ?

- On le communiquait (294) au roi David, alors qu'il [faisait] tailler des pierres dans la montagne, afin de distinguer les ouvriers d'avec les (...) manoeuvres ; [puis] il plut à Dieu de rappeler le roi David, Salomon lui succéda et c'est à lui qu'on le donna.

[10] Quelle est la longueur de votre corde ?

- Elle est aussi longue qu'entre l'endroit de mon nombril et la racine de mes cheveux (296).

[11] Pour quelle raison ?

- Parce que tous les secrets reposent là.

[12] Par quoi [ou] par qui restez-vous ferme sur vos princip[es] ?

- [Par celui] qui resta ferme sur le sommet du pinacle du Temple (297).

[13] De quelle manière le Temple fût-il bâti ?

- Par Salomon, et [par] Hiram qui fournit les outils pour cet ouvrage : c'était Hiram qui fut ramené d'Egypte ; il était fils d'une veuve ; il fournit toutes sortes d'outils : pioches, bêches, pelles, et toutes choses relatives au Temple (298).

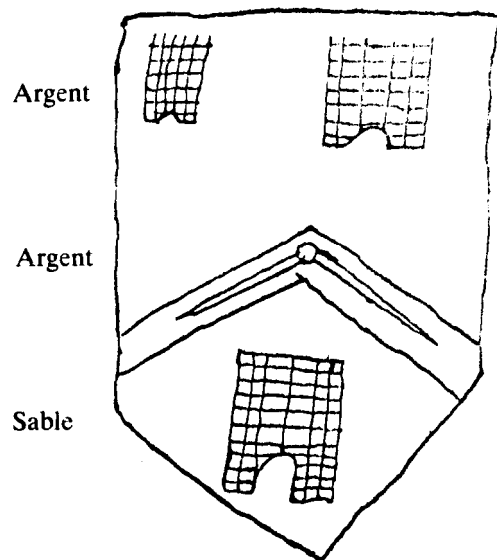
[14] Où repose le maître ?

- Dans une auge de pierre, sous la fenêtre de l'ouest, regardant vers l'est et attendant le lever du soleil pour mettre ses hommes à l'ouvrage (299).

[15] Où le noble art ou science fut-il [re]trouvé lorsqu'il fut perdu ?

- Il fut [re]trouvé sur deux colonnes de pierre, l'une qui ne devait pas sombrer et l'autre qui ne devait pas brûler (300).

LE BLASON (301).




Salomon dressa deux Noms (302) remarquables celui de droite, appelé Jakin, (303) c'est-à-dire « en lui, il y a force », montre () (304) non seulement

par la matière mais aussi par le nom de ces deux colonnes avec quelle fermeté l'élue se tient devant Dieu à la fois dans le présent et dans le temps à venir : à présent les enfants de Dieu ont reçu la force intérieurement, à l'avenir Dieu les établira avec, son Esprit de grâce de façon qu'ils ne se sépareront absolument jamais de lui.



Et, en outre (305), on m'a, au passage, enseigné ce point : ces deux Noms semblent désigner, en plus, les deux églises, des Juifs et des Gentils. Celle des Juifs [est désignée] par Jakin, à droite, puisque () (306) Dieu voulait à la longue l'établir, à son époque, mais qu'elle n'a pourtant pas trouvé sa stabilité, à cause de l'obstination d'esprit avec laquelle [les Juifs] (307) devaient repousser le Christ lors de sa venue ; celle des Gentils par Boaz, à gauche, à cause de [sa] force présente, qui fut en elle lorsqu'elle adhéra au Christ dès la première écoute (308).

Le Christ inscrira sur ces colonnes de meilleurs noms que ceux de jakin et de Boaz, car, avant tout, il y inscrira le nom de son Dieu (308 bis) afin qu'il soit évident pour tous que ces hommes sont choisis d'entre les autres pour être le peuple particulier de Dieu ; de même en nous, ainsi que tout (...) (309) qui sont marqués ostensiblement, lesquels, par leurs titres (310), manifestent à tout un chacun à qui ils sont. C'est en ce sens qu'il fut dit : « Ils sauront que je T'ai aimé » (31 1) ; c'est à cause de quoi aussi « Sainteté au Seigneur » fut écrit sur les [petits] (312) grelots suspendus aux chevaux, dans le prophète Zacharie, chapitre 14, verset 20 (313).


FINIS.


Une *caput mortuu[m]*  (314) vous voyez ici

Pour vous remémorer la condition mortelle

Voyez les grandes   forces (...) tombèrent (315)

Mais établir (...) au ciel réside

Que toutes vos actions  (316) soient justes et vraies

Restez dans le  de la sp[hère] (317) à vous assignée

Soyez prêt, car votre fin dernière commence à poindre.

NOTES

(1) Que ce soit à cause d'une transmission orale ou d'une copie défectueuses, le texte de la prière est détérioré et la phrase reste, pour ainsi dire, en l'air ; pour la rendre lisible nous avons dû la compléter par comparaison avec les textes parallèles des Constitutions de 1722 et du Ms R. que nous donnons ici à titre documentaire :

« Que le Père Céleste Tout-Puissant, avec la sagesse de son glorieux Fils, par la bonté du Saint-Esprit, trois Personnes en Dieu, soit avec nous à notre Commencement et nous donne sa grâce pour gouverner nos existences de façon que nous puissions parvenir à sa béatitude qui n'aura jamais de fin. Amen » (Constitutions de 1722).

« Que la force du Père Céleste, et la sagesse du glorieux Fils, par la grâce et la bonté du Saint-Esprit, qui sont trois Personnes et un seul Dieu, soit avec nous à notre commencement et nous donne la grâce de nous gouverner ici-bas durant notre existence de façon que nous parvenions à sa béatitude qui n'aura jamais de fin. Amen » (Ms. R).

(2) Littér. dans le texte : « adorée » ,

(3) Distinction entre les maçons « qualifiés », reçus dans la fraternité, et les autres, les « cowans ». Elle n'existe pas dans le Ms R.

(4) Passage parallèle mais moins développé dans le Ms R.

(5) Curiosité = goût de la science, appétit de connaître (sens étymologique). Cette mention vise les maçons « acceptés », reçus non par nécessité professionnelle mais par désir de connaissance - du moins est-ce présenté ainsi.

(6) Sur ces termes, cf. *infra* n. 138.

(7) Cette exhortation, qui nous livre la teneur du serment, ne figure pas dans le Ms R.

(8) « Elle -», c'est «l'excellente science de la maçonnerie » mentionnée plus haut.

(9) Cette répartition du savoir en sept sciences libérales qui par l'intermédiaire de saint Augustin, remonte à l'Antiquité (on la trouve en particulier chez Cicéron), avait été formalisée au v^e siècle par Martianus Capella, dans sa compilation intitulée *Satyricon*, sur la base des encyclopédies

de Pline et de Varron, et remise en honneur par Alcuin au temps de la « renaissance carolingienne ». La division était traditionnellement opérée entre les disciplines littéraires du *trivium* : grammaire, rhétorique, dialectique, et les disciplines scientifiques du *quadrivium* : arithmétique, géométrie, musique, astronomie - dans cet ordre, que suivent le *Cooke* (cf. 1. 41 et note) et le Ms R. Le *Regius* l'a modifié pour terminer par la géométrie : grammaire, dialectique, rhétorique, musique, astronomie, arithmétique, géométrie.

En la matière, le *Dumfries* innove complètement : l'arithmétique disparaît, grammaire et rhétorique fusionnent, la logique remplace la dialectique ; en revanche apparaissent dans la liste la théologie et la philosophie - Ce n'est pas en totale contradiction avec l'esprit traditionnel : selon saint Augustin, par exemple, les sciences libérales étaient une préparation à la philosophie, laquelle était la servante de la théologie.

(10) Le texte dit bien *logical vertues* (sic pour *virtues*). Faut-il voir dans *logical* une déformation de *theological* ? Ce serait assez pléonastique. Au sens étymologique, logique veut dire «qui a trait au logos», donc, éventuellement, au Logos ou Verbe divin - c'est en ce sens que les Pères grecs prennent ce mot, mais il est douteux que notre manuscrit aille jusque-là !

(11) Définition traditionnelle de la rhétorique : cf. Ms R., *Cooke* 1. 53-55, *Regius* v. 569.

(12) Le texte porte *lovers* qui est mis par erreur pour *love*.. La définition est étymologiquement irréprochable.

(13) La notion de règle ou raison des contraires provient de la scolastique médiévale. Quant à cette définition de la philosophie, elle s'applique plutôt à la dialectique ou sophistique.

(14) Lacune dans le texte où l'on lit : *is to be mi...* ; nous proposons *minded*. - Cette définition de la musique est traditionnelle ; le Ms R énumère le chant, l'orgue, la harpe et la trompette ; de même le *Cooke*, 1. 68-72. Cf. aussi *Regius* v. 570.

(15) Définition traditionnelle de la dialectique (cf. Ms R et *Cooke*, 1. 55-59) mais le *Regius* attribue ce rôle à la géométrie (v. 573-574).

(16) Les cieux physiques, composés de matière, par opposition aux cieux spirituels. La première partie de la définition conviendrait mieux à l'astronomie, mais la seconde s'applique en effet traditionnellement et étymologiquement à la géométrie : cf. Ms R et le passage très important du *Cooke* (1. 86 à 124) qui lui est consacré.

(17) Adjonction du *Dumfries*.

(18) Restitution probable d'un mot omis dans le texte.

(19) Cf. Ms R « Il n'est personne travaillant à un métier qui ne le fasse au moyen de quelque mètre ou mesure, ni personne qui achète ou vende, si ce n'est au moyen de quelque mesure ou de quelque poids, et tout cela est géométrie ». Cf. aussi *Cooke*, 1. 99 à 108. Roger Bacon, au XIII^e siècle, disait de même, à propos des mathématiques : « C'est la première des sciences, sans laquelle les autres ne peuvent être sues ».

(20) Litt. : *Lamach*..

(21) Selon la Genèse (4, 19 à 23) Lamech eut deux femmes, Adah et Zillah (orthographe selon la Bible du roi Jacques, ou c Version Autorisée », en usage en Angleterre de 1611 à 1952). La première eut pour fils Jabal, «père de

ceux qui demeurent sous des tentes et qui ont des troupeaux » - nos Bibles modernes traduisent simplement « père des pasteurs de troupeaux » ; et Jubal, père de ceux qui touchent la harpe et l'orgue. Zillah, quant à elle, eut pour fils Tubalcaïn, instructeur de tout artisan en cuivre et en fer, et pour fille Naamah. - Le Ms R orthographie les noms selon la Vulgate : Ada, Sella, Jabel, Jubal.

(22) Cette référence est déjà donnée dans le *Cooke*, 1. 152 et dans le Ms R. Il n'est évidemment pas question de géométrie dans la Genèse. Pour ce qui est de la construction, elle attribue à Cain, ainsi que le relate le *Cooke*, la fondation de la première ville, qu'il appela Hénoch, du nom de son premier fils, lui-même trisaïeul de Lamech. (Gen. 4, 17-18).

(23) *Idem in Ms R*. Tout cela est conté en détails dans le *Cooke*, 1. 159 à 255.

(24) Littér. : « Ils furent plus soucieux, pour le bénéfice de la postérité, de préférer la science qu'ils avaient inventée... ».

(25) Le texte répète : «la science qu'ils avaient inventée ».

(26) Aucun des copistes des divers exemplaires des *Old Charges* n'a transcrit correctement ce mot qui, tout l'atteste, est le mot latin *lateres*, briques. On lit, par ex., dans le *Cooke*, *lacerus*, dans le Ms R, *laterns* et ici (semble-t-il) *leathier*.

Il est étrange que l'explication selon laquelle le marbre résiste au feu et la brique à l'eau, exactement contraire à la réalité, ait subsisté dans tous ces textes pourtant destinés à des maçons de métier, alors qu'elle aurait dû leur paraître ridicule (cf. note d'E. Mazet au *Cooke*, 1. 269). C'est qu'en fait, on ne comprenait pas que la deuxième colonne était en brique et on imaginait

quelque genre de pierre inconnue aux propriétés indéfinissables : dans certains textes, et dans *le Dumfries* lui-même, tout à la fin, on lui attribue celle de «ne pas sombrer», autrement dit de flotter sur l'eau, comme une pierre ponce. - Cf. Ms R et *Cooke*, 1. 256 à 303.

(27) Dans le Ms R, ce personnage est nommé c le grand Hermarines i,, avec la précision suivante : c il fut plus tard appelé Hermès, le père de la sagesse » - Sur la légende d'Hermès, cf. *Cooke*, 1. 322 à 417 et note.

(28) Le Ms R attribue à « Hermarines » la généalogie suivante : fils de Cube (ou Cubie), fils de Sem, fils de Noé. Cube est évidemment une corruption de Cush. Or, dans la Genèse (10, 6-8), Cush est le fils de Cham et non point de Sem. Le rédacteur du *Dumfries* a donc rectifié la filiation en conséquence. Du même coup, cette filiation se trouve être celle que l'Écriture donne à Nemrod. D'où l'assimilation d'Hermès à Nemrod, contrairement aux autres versions qui en font deux personnages distincts.

(29) Cf. note 27.

(30) Le texte porte bien *the foresaid Pillars*, au pluriel, ce qui est en contradiction formelle avec l'explication précédente, et le même illogisme se trouve dans *le Cooke*, 1. 320 sq. Au contraire, le Ms R dit qu'Hermarines trouvera c l'une des deux colonnes ».

(31) Nous avons tenu à conserver le style «parlé » de la phrase avec ses lourdeurs, ses répétitions, ses ruptures de construction, tant il est caractéristique du *Dumfries*.

(32) Le texte écrit *Nimrod*, comme dans la Version Autorisée, et donne d'après elle l'explication de ce nom, mais en omettant un mot : dans la

formule *miglity hunter before the Lord* (grand chasseur devant l'Eternel), le mot *liunter* (chasseur) a disparu.

Sur la Tour de Babel, cf. *Regius*, v. 539 et *Cooke*, 1. 327 sq.

(33) Litt. : « le sus-nommé Nemrod ».

(34) Le texte doublonne les mots *ilie lord of*.

(35) A propos des *tokens*, cf. la note d'E. Mazet au Ms d'Édimbourg (V.d.H. n° 1, p. 104, n. 1) et celle de G. Pasquier au Ms Graham (V.d.H. n° 6, p.157, n. 1) : il ne s'agissait probablement pas d' « attouchements » au sens actuel, mais nous nous sommes conformé à la traduction usuelle.

(36) Expression amphibologique : *manner* signifie à la fois « manière » et « coutume ».

(37) Ce qualificatif étonne, on attendrait plutôt c sourds i, puisque l'Eternel dit : « Confondons leur langage pour qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres » (Genèse 11,7).

(38) Le passage correspondant du Ms R est beaucoup plus succinct : «Qu'ils soient loyaux l'un envers l'autre ; qu'ils s'aiment mutuellement vraiment ; et qu'ils servent loyalement leur seigneur pour leur paye, de façon que leur maître en ait honneur et tout ce qui lui revient ».

(39) Pour le récit d'Euclide, cf. *Regius* v. 55 à 58 et surtout *Cooke* 1. 418 sq et 646 sq : celui-ci en découle directement. Passage parallèle dans le Ms R.

(40) Le texte porte bien *a great proficeient* (sic pour *proficient*) ; on peut se demander si la proximité verbale entre *proficiency* et *prophecy* n'est pas à l'origine du don de prophétie dont Euclide se voit ainsi gratifié.

(41) Membre de phrase omis dans le texte, ce qui rend le passage inintelligible, mais que le Ms R permet de restituer.

(42) Mot omis dans le texte. Le Ms R explique que l'Egypte est « un pays brûlant et regorgeant de génération ».

(43) Pluriel appelé par le sens collectif implicite de « parlement ».

(44) Le mot exact eût été « cri » (comme en anglais *cry*) qui désignait une annonce faite par la voix. du crieur. Ce sens a survécu dans l'expression : les *c cris* » des marchands (cf. les *c cris* de Paris ») mais il n'est plus bien perçu.

(45) Comme on voit, c'est un gradué de l'Université. Plus loin, il sera qualifié de « clerc » (*id.* in Cooke et Ms R).

(46) Le texte use d'un style semi-direct impossible à rendre : *c Si vous voulez me donner... ».*

(47) Le texte répète : «doivent être enseignés».

(48) *Competent portion* : la traduction exacte eût été « portion congrue », mais le sens en est devenu préjoratif.

(49) Le verbe *to order* englobe tous les sens du mot « ordre » - commandement, disposition régulière, catégorie, organisation religieuse ou

professionnelle. Nous avons tenté de rendre l'équivoque, qui sera constante au long du texte.

(50) Première mention de ce mot dans le récit légendaire. Cf. *Cooke 1*. 448 sq, selon lequel Euclide donna à cette science, déjà pratiquée avant lui, le nom de géométrie. *Id. in Ms R*.

(51) Litt. «il les mit en ordre».

(52) « Telles que " domestiques " ou " valets " », précise le Ms R.

(53) *To ordain*, comme le français c ordonner », peut signifier « conférer une ordination ». Sans aller jusque-là et imaginer quelque cérémonie d'installation avant la lettre, il est sûr *qu'ordain* est plus fort *qu'order* et implique une idée d'ordonnancement.

(54) *Trust* Cf. *infra* la question 14 du catéchisme.

(55) Litt. c maître des ouvrages du seigneur ». Uéquivalent correct en français est « maître d'oeuvre », « maître de l'ouvrage » ou « maître d'ouvrage » se disant de celui qui a passé commande.

(56) *The Craft* : dénomination, encore aujourd'hui, de la Maçonnerie en Angleterre.

(57) Litt. : c instructions ». Cf. *Cooke 1*. 533-535, où il est question d'un « Livre des instructions ».

(58) Dans le passage correspondant du Ms R, ce sont les assemblées générales annuelles qui sont visées. Le rapprochement avec le point 7 de l'obligation d'Hadrien, infra, pourrait au contraire donner à penser qu'il s'agit ici des loges, d'autant qu'à partir d'ici et jusqu'aux mots « il fit du peuple d'Egypte le plus sage peuple de la terre », le *Dumfries* s'écarte du Ms R.

(59) Affirmation de la notion de régularité. Cf. notes 3 et 136.

(60) L'histoire traditionnelle telle qu'elle est relatée dans le *Cooke* et dans le Ms R ignore l'épisode de la « confusion des langues » qui laissa inachevée la Tour de Babel. Au contraire, le *Regius* le mentionne (v. 547 à 550).

(61) Le texte comporte un mot en partie indéchiffrable : *land of bel ...l*. De son côté, le Ms R porte : *Land of behest*. Behest signifie maintenant « commandement », mais anciennement « promesse » (Spenser).

(62) Cette incongruité s'explique aisément lorsqu'on observe que les initiales des mots *Temple of Diana* sont aussi celles des mots *Templum Domini*, qui figurent en clair dans le Ms R. Les rencontrant dans le texte qu'il reproduisait, un copiste a complété ces initiales au gré de sa... science : cela exclut les ecclésiastiques, les médecins, les juristes et, d'une façon générale, les personnes cultivées qui, au début du xviii^e siècle encore, connaissaient toutes le latin. A noter pourtant que ce copiste avait une teinture d'histoire ancienne ou, du moins, de l'architecture ancienne. Le Temple de Diane à Ephèse - dont il est intéressant de signaler qu'Anderson fait mention, juste après avoir parlé de celui de Salomon - figurait parmi les Sept Merveilles du monde avant son incendie en 356 av. J.C. par Erostrate.

(63) Mot omis dans le texte.

(64) Litt. aux « Dix Paroles » (= Décalogue).

(65) Les Tables de la Loi données par l'Éternel à Moïse ont existé en deux exemplaires. Les premières « tables de pierre » (Exode 24, 12) « écrites des deux côtés, écrites sur l'une et l'autre face » (Ex. 32, 15) « étaient l'œuvre de Dieu et l'écriture était celle de Dieu, gravée sur les tables » (Ex. 32, 16 ; cf. aussi Ex. 31, 18). Mais elles furent brisées par Moïse dans sa colère lorsque, redescendant du Sinai, il vit les Israélites adorer le veau d'or. (Ex. 32, 19). Pour les remplacer, sur l'ordre de l'Éternel, il « tailla deux tables de pierre semblables aux premières » (Ex. 34,4) et il écrivit sur elles « les Dix Paroles » ou Dix Commandements (Ex. 34, 28). Cf. aussi Deutéronome 5,22 - Nulle part, il n'est spécifié qu'elles sont en marbre.

(66) Il n'y a rien de tel dans l'Écriture. On peut penser à la vision d'Ezéchiel et à celle de Zacharie, mais elles se rapportent à tout autre chose.

(67) Le texte porte par erreur *carting* (charroi) au lieu de *carving*.

(68) Tout ce passage - qui ne manque pas d'humour - est propre au *Dumfries*. Le Ms R se borne à dire que David « donna (aux maçons) les obligations et les coutumes telles qu'il les avait apprises en Égypte, données par Euclide, et d'autres obligations encore ».

(69) C'est-à-dire qu'il mourut.

(70) *Overseers* : c'est le mot par lequel la Version Autorisée traduit le terme *Menahim* qu'on trouve au 2^e livre des Chroniques (2, 17 dans la numérotation actuelle suivant le texte hébreu, 2, 15 dans celle de la V.A. qui suit le texte grec). C'étaient, semble-t-il, des sortes de contremaîtres ; telle est

d'ailleurs la traduction adoptée par la Bible de Jérusalem tandis que celle de Crampon traduit par « les surveillants ». Dans le passage correspondant du 1er livre des Rois, (texte hébreu 5, 30, V.A. 5,16) on trouve le terme *Harodim*, que la V.A. traduit par « les principaux des officiers de Salomon », la Bible de Jérusalem par « les officiers des préfets » et Crampon par « les surintendants ».

(71) Le passage est difficile. La rédaction est ambiguë ; mot-à-mot : « il y en eut 80000 et trois cents d'entre eux qui étaient qualifiés et furent faits surveillants de l'ouvrage ». On pourrait donc comprendre, ou bien que, parmi tous les maçons rassemblés là, il s'en trouva 80 300 qui étaient qualifiés et furent choisis comme surveillants, ou bien qu'ils étaient au total 80000 et que, dans ce nombre, 300, qui étaient qualifiés, furent choisis comme surveillants. Mais la première interprétation est à exclure, car seule la seconde cadre à la fois avec l'Écriture et avec le Ms R - à un détail près, qui a son importance. En effet, ce dernier relate que Salomon réunit 80 000 « ouvriers en pierre » ou « maçons » et que, parmi eux, il en choisit 3 000 pour être les « maîtres et gouverneurs de son ouvrage ». Il est par conséquent évident que le nombre de 300 qui figure dans *le Dumfries* est une bévue. Ou bien, à un stade antérieur, le nombre était écrit en chiffres et le copiste a oublié un zéro en le transcrivant. Ou bien il était écrit en lettres, comme maintenant, c'est-à-dire, selon les habitudes anglaises, « trois mille et trois cents », et le copiste a oublié « trois mille », ce qui est d'autant plus concevable que le nombre 80 000 le précède immédiatement. La phrase primitive devait donner ceci : « il y en eut quatrevingt mille et trois mille et trois cents d'entre eux, etc. », sans ponctuation : il est explicable que « trois mille » ait sauté.

Si c'est bien le cas, le *Dumfries*, à la différence du Ms R, aurait été en accord avec un des textes bibliques précités, celui du 1er Livre des Rois auquel, précisément, il renvoie un peu plus loin. Il y a en effet un écart entre les deux décomptes. Selon 2 Chroniques (2, 2 et 17 ; V.A. 2 et 18) Salomon

avait enrôlé, outre 70000 portefaix, 80000 carriers pour extraire des pierres dans la Montagne, ou pour les «tailler » (*to hew in the meuntain, V.A.*) et 3600 *Menahim (overseers)* pour les surveiller (*to oversee them 2,2*) et pour les mettre à l'ouvrage (*te set the people at work 2, 18*). De son côté, 1 Rois (5, 27-30 ; VA. 5, 13-15) dénombre bien aussi 70 000 portefaix et 80 000 carriers ou tailleurs de pierre dans la montage (*hewers*), mais évalue à 3 300, au lieu de 3 600, le nombre des *Harodim (chief of officers)* - Cela dit, il est clair que, dans ces deux passages, le noinbre des c surveillants », quel qu'il soit, *s'ajoute* à celui de 80 000, au lieu d'en être soustrait comme dans le *Dumfries* ou le Ms R.

(72) Ix texte répète : « à Salomon ». Cf. 1 Rois 5, 15-26 (V.A. 5, 1-12) et 2 Chron. 2, 2-15 (V.A. 2, 3-16).

(73) Le texte porte *peduced* ; nous proposons de lire *produced*.

La narration Suit de près 1 Rois, 7, 13-14 (V.A. *idem*), auquel il est est d'ailleurs fait référence plus loin. Elle corrige donc la version traditionnelle telle qu'elle figure dans le Ms R, qui fait du maître maçon du Temple le fils d'Iram (sic) roi de Tyr et lui donne le nom d'Aynon : cette filiation, qti'on trouve déjà dans *le Cooke* (1. 561-562), est probablement en rapport avec la signification controversée du nom Hiram Abi (ou Hurani Abi, ou Hiram Abif) que l'on trouve dans 2 Chroniques (chap. 2 et 4) et que la Version Autorisée traduit par « Hiram mon père ».

(74) Selon 1 Rois, (7, 14), Hiram était un ouvrier en airain (ou bronze), tout comme son père. 2 Chroniques (2, 13 V.A. 2, 14) étend le champ de ses capacités : il savait «travailler l'or, l'argent, l'airain, le fer, la *Pierre*, le bois, la pourpre rouge, la pourpre violette, le cramoisi, le lin fin, graver toute espèce de gravure et *établir tout plan qui lui sera proposé* » (trad. Crampon). La dérivation vers la fonction de maître d'oeuvre trouve là son point de départ.

(75) En réalité, ce n'est qu'au chapitre 7, verset 13, qu'apparaît Hiram dans les versets suivants sont décrits les ouvrages exécutés par lui.

(76) Litt. : «de son père David qu'il donna aux maçons ».

Le rôle subsidiaire de Salomon dans l'établissement de la règle maçonnique est à relever.

(77) Deux omissions du texte comblées d'après le Ms R.

(78) Le Ms R est plus clair : « Les gens du métier curieux (de science) se répandirent très largement à travers divers pays, certains pour acquérir davantage de métier et d'adresse, d'autres pour enseigner à ceux qui n'avaient que peu d'adresse ».

(79) Mot omis dans le texte.

(80) Cf. n. 5

(81) Ce nom étonnant et cocasse, affublé de surcroît d'un diminutif, @emplace ici celui, beaucoup plus répandu, de *Namus Grecus* qui figure dans le Ms R et qu'on trouve ailleurs sous les formes les plus variées : *Mammongretus*, *Memongretus*, *Mamon Grecus*, *Memongrecus*... Selon une hypothèse à laquelle Naudon fait écho (*Origines religieuses et corporatives de la Franc-Maçonnerie*, 3e éd., p. 218, n. 1) il y aurait eu, dans le texte d'origine, un « nom grec » indéchiffrable pour le premier copiste, lequel, au lieu de laisser un blanc (comme cela s'est souvent fait au Moyen-Age) aurait mis cette même mention : *name greek*, qui, à son tour mal comprise, aurait été prise pour le nom du personnage et aurait été affublée de désinences latines, d'où *namus greecus*. Quoi qu'il en soit de cette explication, aussi ingénieuse qu'elle est impossible à prouver, ce personnage, grec ou non, fait l'indispensable liaison

entre la Palestine et l'Occident, liaison qui manque dans *le Regius* comme dans *le Cooke*.

(82) Omission dans le texte.

(83) Sur Charles Martel, cf. la note d'E. Mazet aux lignes 572 sq du *Cooke*.

(84) Cette surprenante incidente est peut-être destinée à corriger l'erreur historique commise par le Ms R. (et aussi par Anderson !), selon laquelle Charles Martel «fut élu roi de France». Cela expliquerait aussi que l'expression «de la lignée royale de France» ait été transformée en «de la lignée royale *en France*». Il n'empêche que ces détails s'accordent mal ensemble et que le passage est embarrassé.

(85) A propos de cette insistance sur l'augmentation des salaires alloués aux maçons, voir l'introduction d'E. Mazet au *Regius* et au *Cooke* (V.d.H. n° 6 p. 32). D'après Bernard Jones (*Freemason's Guide and Compendium*, pp. 36-37), les salaires légaux des travailleurs n'ont pas varié de 1350 à 1370 (la Grande Peste date de 1346) alors que, dans le même temps, le prix du blé a été multiplié par 13!

(86) *Cf. supra*, n. 14.

(87) Traduction très hypothétique, suggérée par le rapprochement avec le point 15 de l'obligation des maîtres et compagnons où figure la même expression. Nous conjecturons que *divisions* ne doit pas être pris au sens moral de « dissensions » mais dans un sens géographique et administratif, pour ainsi dire, voisin de celui de « sections », et que, par le fait, il désigne les loges en tant que groupes organisés de maçons.

(88) Discordance avec ce qui a été dit plus haut, que Charles Martel n'était pas un prince français et qu'il était retourné chez lui avec « beaucoup de braves maçons ».

(89) Sur saint Alban, cf. *Cooke 1.* 602 sq et note.

Naudon rapporte (*op. cit.* p. 228), mais sans citer sa source, une « tradition » selon laquelle une assemblée tenue à York le 27 décembre 1663 aurait créé le titre le Grand-Maître et l'aurait décerné à Henri Jermyn, *comte de Saint-Alban*, dans une séance présidée par Charles II.

C'est évidemment une légende ; peut-être est-elle en rapport avec le rôle attribué à saint Alban dans la propagation de la maçonnerie.

(90) Selon le Ms R, c'est saint Alban lui-même qui « était un estimable chevalier, intendant de la maison du roi et avait le gouvernement du royaume ». *Le Dumfries* est plus embrouillé, laissant de côté saint Alban et attribuant sa qualité à un autre personnage, d'ailleurs anonyme. Nous sommes probablement devant un cas de gauchissement de la transmission orale.

(91) Voilà le phénomène de l'acceptation vu par les yeux des opératifs entrée dans l'association de personnages influents capables de la patronner et de lui donner du lustre.

(92) Cf. note 85 précédente. Le Ms R donne des détails chiffrés : les maçons reçurent de saint Alban 2 shillings 6 pence par semaine, plus 3 pence « pour leur chère », alors qu'auparavant un maçon ne touchait qu'un penny par jour, plus sa nourriture : soit un salaire plus que quadruplé. - Selon Knoop et Jones (*Genesis of Freemasonry* p. 31) le salaire moyen d'un maçon avait été de 4 pence par jour entre 1280 et 1350 et de 6 pence entre 1370 et le

début du XVI^e siècle, compte tenu de toutes les variations saisonnières. D'autre part, le *Statute of Labourers* (Statut des manoeuvres) de 1350 avait fixé les salaires comme suit : pour un maître charpentier 3 pence par jour, pour un maître maçon 4 pence, pour les autres maçons 3 pence, leurs aides 1 penny, les couvreurs (« tuileurs ») 3 pence, leurs valets 1 penny (B. Jones, *op. cit.*, p. 37).

Les chiffres du Ms R sont évidemment légendaires.

(93) *To recreate themselves* : se délasser. Nous avons conservé l'idée de «récréation» par référence aux usages maçonniques contemporains.

Le texte vise ici des dispositions réglementaires très concrètes. Cf. les ordonnances de la cathédrale d'York de 1370 (V.d.H. n° 6, p. 127) : les pauses accordées (et scandées par une cloche) ne sont que d'une heure pour le dîner (= repas de midi) plus, dans l'après-midi, un quart d'heure l'hiver, pour boire, et une demi-heure l'été.

(94) Il était question plus haut (coutumes d'Euclide) d' «hommes d'art et de science » ; les prétentions des maçons franchissent maintenant un degré de plus. Elles n'étaient d'ailleurs pas dénuées de tout fondement, du moins pour les maîtres maçons, puisque, par exemple, le maître maçon de Bury Saint-Edmunds (très importante abbaye bénédictine) recevait «pension dans la salle du couvent *comme un gentleman* et son serviteur comme un *yeoman*» ainsi qu'une c livrée» appropriée pour chacun d'eux (B. Jones, *op. cit.* p. 38). L'interdiction de traiter les maçons en esclaves, est à rapprocher de celle de recruter des apprentis parmi les serfs (*Regius*, v. 129 sq., *Cooke* 1. 764 sq). D'où l'emphase : les maçons sont, non seulement de naissance libre, mais d'origine noble.

(95) Mot omis dans le texte.

(96) Id.

(97) U texte dit *crimson*, pourpre, mais nous avons employé le terme consacré en héraldique française.

(98) « Aucun chemin n'est inaccessible à la vertu ». (Le texte écrit *virtutie* au lieu de *virtuti*). Cette sentence vient d'Ovide, *Métamorphoses*, 14, 113, où l'on peut lire : *Invia virtuti nulla est via*.

Ce passage plein d'intérêt, et qui pose beaucoup de questions, est propre au *Dumfries*. La mention d'un étendard portant des noms de princes pourrait induire à des rapprochements tentants avec des formes maçonniques postérieures de peu d'années, en l'occurrence le *Royal Arch*. Comme, d'autre part, il est attesté que des rituels effectivement pratiqués, ultérieurement, dans des chapitres de *Royal Arch* incluait le questionnaire sur le Temple qu'on trouve plus loin, peut-on extrapoler et concevoir que les deux choses sont liées ?

Les armes ne sont pas décrites. S'agit-il de celles de la Compagnie des maçons de Londres, grossièrement esquissées à la fin du manuscrit et, dans ce cas, quel rapport y a-t-il entre la Compagnie et cette loge de maçons écossais ?

D'où provient la devise, qui n'est pas celle de cette même Compagnie ? Sûrement pas en droite ligne d'Ovide, qu'il serait étonnant que les rédacteurs du manuscrit aient lu. Alors, d'où ? La description qui en est donnée, malheureusement imprécise, renvoie à quelque chose de concret et de réel. Autant de questions pour l'instant sans réponses.

(99) Le texte écrit : *Athelsion*. Sur ce roi, cf. *Regius v. 62 sq, Cooke 1. 61 1 sq et 693 sq et notes*.

(100) Le texte écrit : *Hodrian*. Ce nom est très surprenant : dans toutes les autres versions de l'histoire légendaire, le fils d'Athelstan est nommé Edwin. Peut-on imaginer une contamination par une légende locale relative à l'empereur Hadrien (qui se rendit en personne en Angleterre pour y surveiller l'édification du mur portant son nom, lequel se termine à proximité de Dumfries et qui, aussi, soit dit en passant, rebâtit Jérusalem qu'avait détruite Titus) ?

(101) Le texte comporte un mot amputé : *to conve...* où les éditeurs proposent de lire *to converse*, mais comme il fait double emploi avec *to commune*, deux lignes plus loin, nous suggérons de lire plutôt *to convene*.

(102) Le texte, qui est ici un peu obscur, se trouve éclairé par le passage correspondant du Ms R : «Il éprouva beaucoup d'attrait à s'entretenir et à parler avec les maçons pour apprendre d'eux le métier ».

(103) Litt. : «il se mit dans l'ordre».

(104) A rapprocher de la question 12 du catéchisme.

(105) Selon le *Regius* (v. 487-490), c'est Athelstan lui-même qui avait inauguré ces assemblées. Le *Cooke* donne à ce sujet des précisions contradictoires : il attribue cette initiative au roi aux lignes 697 sq, mais à son fils aux lignes 633 sq.

(106) Mention curieuse, qui semble présager l'interversion des mots de passe et de grade que les Modernes devaient décider quelques années plus tard.

La question de l'assemblée d'York est au coeur de la tradition des maçons, tant spéculatifs qu'opératifs, d'Angleterre. Au xviii, siècle - et même

encore de nos jours - York était considérée Comme « le lieu et l'origine des systèmes maçonniques les plus purs et les plus anciens ». Un érudit, Hughan, l'a appelée c la Mecque de la FrancMaçonnerie anglaise » et Lionel Vibert, l'écrivain maçonnique bien connu, a noté que l'expression « maçonnerie d'York », bien qu'elle ne repose sur aucun fondement historique, implique c une qualité très élevée, le respect révérencieux des coutumes issues d'un temps immémorial et la préservation du meilleur de la franc-maçonnerie d'aujourd'hui ». Nul fondement historique, assurément ; mais un fondement légendaire unanimement reçu et révééré tout au long de la tradition opérative, ainsi que l'attestent la totalité des manuscrits des *Old Charges* - sans parler des Constitutions d'Anderson.

C'est derrière cette réputation respectable que s'abritèrent les opposants à la Grande Loge de Londres fondée par ce dernier en 1717, lorsqu'ils accusèrent ses tenants d'avoir travesti par des innovations d'où le nom de Modernes dont ils les affublèrent - les pures et anciennes coutumes et traditions, qu'eux-mêmes assuraient vouloir restaurer et sauvegarder - d'où le nom d'Anciens qu'ils revendiquèrent, bien que leur propre Grande Loge n'ait été constituée qu'en 1751.

Entre temps, il y avait eu, en 1725, l'épisode de la fondation de la «Grande Loge de toute l'Angleterre, tenue à York», qui n'eut guère d'activité et ne fit que se survivre jusqu'en 1792 mais donna néanmoins naissance au «rite d'York», très prisé en Amérique notanunent. Quand à la Grande Loge des Anciens, elle s'intitula : *L'Ancienne et Honorable Fraternité des Maçons Francs et Acceptés, conformément aux Anciennes Constitutions accordées par S.A.R. le Prince Edwin d'York, Anno Domini 926* ; et son Grand Secrétaire, Laurence Dermott,, de préciser, dans le préambule d'*Ahimon Rezon* (comme il avait intitulé les Constitutions dont il était l'auteur) : «La première Grande Loge fut réunie à York en 926 par le prince Edwin qui, à cette occasion, obtint du roi Athelstan une charte de franchise à l'usage de la fraternité » - C'est

exactement ce qu'affirment à l'envi tous les manuscrits de *Old Charges*, y compris le *Dumfries* (à condition de substituer Hadrien à Edwin).

La description qui y est faite de cette assemblée d'York nous renseigne sur la pratique rituelle des maçons opératifs. Cette assemblée (ou fête, a-t-il été précisé plus haut) était tenue annuellement à la Saint-Jean de juin, comme indiqué précédemment (voir l'épisode de saint Alban). L'assistance y était obligatoire : c'est un point sur lequel les obligations sont formelles. Elle était destinée à permettre aux participants de comparer leurs connaissances et leurs pratiques, de régler les usages, de trancher les différends et de sanctionner les manquements aux coutumes. Ce sont là très précisément la forme et l'objet d'une Grande Loge, et voilà pourquoi la revendication de Laurence Dermott ne devait pas paraître absurde à tous ses contemporains. Aux débuts de la maçonnerie spéculative, d'ailleurs, la Grande Loge n'était que l'assemblée périodique (annuelle ou trimestrielle, selon les cas) des maîtres de loge, et n'avait aucune existence permanente. Le glissement vers la forme actuelle a été entraîné par la nécessité d'assurer le respect des décisions prises, d'où la constitution d'un secrétariat, puis d'une véritable administration : l'évolution était fatale, et elle fut rapide.

A cette assemblée, que fait-on Hadrien (Edwin) prescrit à tous les maçons d'apporter et de produire les certificats et attestations écrites de leurs voyages, connaissances et pratiques : autrement dit leurs passeports. (On peut penser aussi aux «affaires» des compagnons du Tour de France). Le Ms R donne, de son côté, une autre indication intéressante : les écrits qu'il est demandé aux maçons d'apporter ont trait aux «obligations et coutumes» (*charges and manners*) et, est-il précisé, « Edwin en fit un livre, montrant comment le métier fut fondé ».

C'est exactement de la sorte que procéda Anderson : il rassembla et compila tous les manuscrits de *Old Charges* qu'il put trouver et en fit un livre, où l'histoire des origines et du développement de la maçonnerie (= comment le métier fut fondé) occupe à elle seule 48 pages, contre 23 seulement pour les

Constitutions proprement dites. Autant dire qu'il calqua son comportement sur celui des opératifs. Leur fut-il fidèle ? C'est une autre question.

En second lieu, au cours de cette assemblée, Hadrien (Edwin) «fit des des maçons ». La réception des maçons avait-elle lieu seulement en assemblée générale, et non dans des loges particulières, ce qui expliquerait pourquoi l'article xiii des Règlements généraux d'Anderson stipule que les apprentis ne peuvent être reçus maîtres et compagnons qu'en tenue de Grande Loge, sauf dispense ? Le *Dumfries* répond lui-même à cette question par la négative, dans le point 4 des obligations des maîtres et compagnons, interdisant de créer un maçon » autrement qu'en présence de six ou sept maçons dûment assermentés.

Comment procédait-on ? Le livre relatant les origines du Métier, autrement dit le Livre des Constitutions (l'appellation figure dans le *Dumfries*), devait être, par le commandement d'Hadrien (Edwin) lu - le Ms précise c lu ou récité» - chaque fois qu'on ferait un maçon, de façon à lui faire connaître ses obligations sans équivoque possible : si ensuite il se dévoyait, il n'aurait pas d'excuse ! Puis le candidat devait prêter serment. Là-dessus, le *Dumfries* est muet, mais le Ms R prend le relais et indique la procédure ; il le fait en latin, et la plupart des autres manuscrits font de même, certainement pour des raisons de discrétion - mais Pritchard devait la divulguer, entre autres choses, dans sa fameuse *Masonry Dissected* : c Alors, l'un des anciens tient le livre, et celui-ci ou ceux-ci posent la main sur le livre, et alors les prescriptions doivent être lues -».

Quel livre ? A première vue, il semblerait qu'il s'agisse du livre des Constitutions lui-même. Cependant, il est bien incommode de lire dans un livre sur lequel une ou plusieurs mains sont apposées, mais comment faire autrement pour lire les prescriptions (ou obligations), à moins de posséder un second exemplaire ? Il existe une autre solution, qui consiste à penser que c'est sur la Bible que l'on prête serment, comme prévu, par exemple dans les Ordonnances de la cathédrale d'York (V.d.H. n° 6, p. 128). C'est celle à

laquelle se rallient Knoop et Jones (*Genesis of Freemasonry*, p. 85). Les manuscrits d'Édimbourg et *Chetwode Crawley* (V.d.H. n° 1, p. 103 et n° 2 p. 98) sont formels sur ce point, ainsi que le *Kevan* (*Early Masonic Catechisms*, p. 41). Quoiqu'il en soit, le *Dumfries* n'aborde même pas la question.

Des signes de reconnaissance étaient-ils communiqués ? La réponse au point 2 du catéchisme l'indique de la façon la plus formelle, et le point 16 des obligations des maîtres et compagnons autorise à dire que ces signes comportaient notamment des mots et des pas. Enfin, un langage convenu était enseigné, dont la partie finale de la « salutation des étrangers » donne une idée.

(108) Voilà qui évoque le Tour de France des compagnons, mais le compagnonnage, institution spécifiquement française (et allemande), était ignorée de l'Angleterre. En revanche, les maçons se déplaçaient, sans doute moins loin qu'on ne l'a prétendu, du moins pour la plupart d'entre eux, mais il leur fallait bien suivre les chantiers. Cf. P. du Colombier, *Les Chantiers des cathédrales*, (pp. 47 sq) qui parle de « main d'oeuvre assez flottante » et donne des exemples s'échelonnant du VI^e au XV^e siècles.

(109) *Dutch* signifie actuellement « hollandais » mais avait autrefois le sens d' « allemand », qui subsiste encore dans les expressions *High Dutch*, *Low Dutch* : haut allemand, bas allemand.

(110) Le texte porte : *the intent (...) as calone*. Nous proposons de lire *the intent was alone*, par analogie avec le passage correspondant du Ms R où l'on trouve : *they were found ail to one intent*. L'énumération de toutes ces langues vise sans aucun doute au pittoresque, ce qui est un trait constant du *Dumfries*, mais elle renvoie aussi à une vérité historique : la main d'oeuvre des grands chantiers médiévaux était souvent cosmopolite. (P. du Colombier, *op. cit.*, *loc. cit.*).

(111) Cf. *supra* n. 60.

(112) Affirmation sans équivoque du dogme chrétien de la création *ex nihilo*.

(113) Psaume 94, v. 1-2.

(114) Job 38, II. Cf. aussi Psaumes 9 et 10 et Proverbes 8, 29.

(115) Cf. Ps. 95, 4-5 ; Ps. 89, 12. Cf. aussi Ps. 96, 97, 113, 148, etc.

(116) La référence est faite à la Version Autorisée, qui est en retard d'un verset sur le texte hébreu : dans nos Bibles actuelles, ce sont les versets 7 et 8. La citation n'est pas textuelle ; le psaume dit : « Seigneur, toi qui protèges l'homme et les bêtes ».

(117) Cf. Siracide 43, 1-10, et de nombreux psaumes.

L'ensemble de ce passage est tout-à-fait caractéristique des remaniements apportés, tout au long du *Dumfries*, aux éléments traditionnels (histoire légendaire, obligations, catéchisme, etc.) pour les rectifier, les compléter ou les amplifier dans un sens de religiosité à la fois chrétienne et biblique. Il faut souligner que les références aux Ecritures sont souvent allusives, et que les citations explicites ne sont jamais littérales, c'est-à-dire qu'elles dénotent une fréquentation assidue de la Bible. Il s'agit en l'occurrence, la proche parenté des expressions employées le prouve, de la Bible du roi Jacques ou Version Autorisée, qui date de 1611. Les remaniements en question datent donc du xvii^e siècle et ils ne peuvent être l'oeuvre que de milieux protestants puisque, depuis une décision de Grégoire ix datant de 1229, les catholiques avaient interdiction de lire la Bible en

langue vulgaire et que cette interdiction avait été renouvelée et renforcée face aux exigences inverses de Luther et des réformateurs.

(118) Litt. : « de faire entrer sa Toute-Puissance à l'intérieur du compas de leur intelligence »

(119) Le manuscrit porte aussi, mais rayé, le mot *began* (débuta).

(120) Le texte répète : « et il commanda qu'il... ».

(121) Ce membre de phrase, dont la comparaison avec le Ms R montre que c'est un ajout, est au pluriel alors que le reste de la phrase est au singulier ; ce pluriel a été amené par l'idée que *tous* les maçons qui ont été faits ainsi ont encouru le même châtement : c'est du langage parlé. - Le Ms R précise que le livre devait être « lu ou récité ».

(122) C'est-à-dire, à la fois, qu'on lui en donne connaissance et qu'on la lui fasse prêter.

(123) Entendez : peuvent être maîtres d'en éviter l'altération - Le Ms R est plus compréhensible : "et, depuis ce jour jusqu'au temps présent, les coutumes des maçons ont été préservées en cette forme, pour autant que les hommes peuvent en être maîtres".

(124) Le texte comporte *charrige*, qui n'existe pas. Vu les habitudes orthographiques du copiste, cela devrait équivaloir à *charriage*, qui n'existe pas non plus. Faute de mieux, et sans en être très satisfait, nous proposons *carriage*, qui a un sens voisin de *deportment*.

(125) Le Ms R, généralement plus succinct que le *Dumfries*, comporte une rubrique absente du *Dumfries* : la manière de prendre l'obligation. (Cf. *supra* n. 107).

(126) Le texte redouble le mot par inadvertance.

(127) Rappelons qu'il s'agit là d'une curiosité positive : l'appétit de connaître (cf. n. 4 et 80).

(128) Le texte porte *immortalitys*, lapsus évident pour *immoralities*.

(129) Cette très remarquable exhortation est nettement moins développée dans le Ms R qui la réduit à un simple avertissement de ne pas se parjurer. La mention d'un « couteau tranchant » peut être une allusion aux pénalités exposées dans le catéchisme (question 17).

(130) Cf. *supra* n. 54. Cette mention ne figure pas dans le Ms R.

(131) Même remarque. Cette indication intrigue : doit-on penser à quelque « planche tracée » ?

(132) Le Ms R réunit en une même prescription la fidélité à Dieu et à la Sainte Eglise, qu'il ne qualifie pas de « catholique ». La présence ici de cet épithète ne doit pas conduire à des déductions nsquees sur une supposée persistance du catholicisme romain dans la maçonnerie opérative anglaise ou écossaise : c'est l'erreur que commet Naudon dans *La Franc-Maçonnerie chrétienne* (p. 29). Outre que, même si c'eût été le cas, le simple bon sens démontre qu'il aurait été absurde de provoquer ouvertement les pouvoirs religieux et civil, il y a la constatation de fait que l'Eglise d'Angleterre (anglicane) s'affirme et s'intitule « catholique ». On objectera que

Dumfries est en Ecosse ; mais c'est quasiment une ville frontière, et la tradition que retranscrit le manuscrit est intégralement anglaise. Cf. note à la question 38 du catéchisme. Cf. aussi *Regius* v. 264 et *Cooke* 1. 834-835.

(133) Dans le Ms R, il est requis de garder les «délibérations» tenues en loge ou chantier. Cf. aussi *Regius* v. 279-280 et *Cooke* 1. 842-845.

(134@) Le Ms R dit seulement c le roi d'Angleterre ». L'adjonction de l'adjectif « légitime » est sûrement consécutive aux guerres dynastiques, mais elle ne doit pas non plus être interprétée comme une prise de position stuardiste. Cf. aussi *Regius* v. 482-483 et *Cooke* 1. 926-927.

(135) Le Ms R se contente de prescrire une loyauté réciproque.

(136) Cf. *supra* n. 5 1.

(137) Pas de parallèle dans le Ms R.

(138) Le texte porte *dignose*. Nous proposons de lire *diagnose*, avec le sens de juger, apprécier. - *Lodge, chamber et hall* ne sont pas synonymes : *lodge* est la loge de chantier, *chamber* une salle-à-manger et *hall* une salle de réunion. - Cette prescription n'a pas d'équivalent dans le Ms R.

(139) Prescription jointe, dans le Ms R, à celle de la loyauté réciproque.

(140) Mot omis dans le texte et restitué d'après le Ms R.

(141) Le texte répète : cet vous ne les appellerez pas par des noms... ».

(142) *Idem* in Ms R.

(143) Le texte porte *villainy*, scélératesse, mais le sens est clair.

(144) *Id. in* Ms R. Pour le logement des maçons, cf. P. du Colombier, (op. cit., p. 56) : pour certains grands chantiers étaient prévues des *mansiones*, des, maisons (abbaye de Vale Royal, XIIIe, siècle) ou même des hôtels (Westminster, XIIIe siècle ; collège d'Eton, XVIe siècle).

(145) Ici, le texte fait difficulté pour nous. On y lit en effet : *keep a corpass* (sic) *due gaurd* (sic pour *guard*). Pour quoi *corpass*, qui n'existe pas, est-il mis ? Serait-ce une altération du mot latin *corpus*, mais la construction grammaticale serait alors des plus étranges ? Le Ms R ne nous est d'aucun secours, qui dit simplement : «Vous ne ferez pas de débauche dans l'endroit où vous êtes en pension, à cause de quoi le Métier pourrait être calomnié ». Le sens est toutefois très clair.

(146) Cf. n. 142.

(147) Litt. : « le jour du sabbat ».

(148) Cette prescription et les suivantes n'ont pas d'équivalent dans le Ms R.

(149) Cf. Matthieu 6,20 et Luc 12,33.

(150) Le Ms R recommande aussi de ne pas jouer aux jeux de hasard ni aux dés. Cf. *infra*, point 7 de l'obligation de l'apprenti.

(151) Le mot est omis dans le texte, mais aucun doute n'est possible.

(152) Ici reprend le parallèle avec le Ms R, mais la péroraison qui suit n'y figure pas.

(153) Le texte emploie, en l'écorchant (*progenie*), le mot latin *progenies*.

(154) Litt. « leur », par accord avec le sens collectif implicite de postérité.

(155) Traduction conjecturale, en fonction du contexte. L'idée et le ton de ce passage évoquent les promesses de l'Éternel à Abraham (cf. Genèse, chapitre 12 [que cite le *Cooke*, 1. 429 et suivants]).

(156) Un mot omis dans le texte.

(157) *Id. in Ms R*. Cf. *Regius* v. 159 sq (article 9).

(158) Le texte porte *of*, mais c'est évidemment un lapsus pour *if*.

(159) *Id. in Ms R*. Cf. *Regius* v. 201 sq (Art. 10) et *Cooke* 1. 817 sq (Art. 9).

(160) *Ta be allowed*. Seule mention dans le *Dumfries* de ce terme qu'on trouve en plusieurs endroits du Ms R, notamment sous la forme *masons allowed*.

(161) La comparaison avec le Ms R est instructive. Si l'exigence de l'intégrité physique, qui remonte au *Regius* (v. 149 sq, Art. 5) et au *Cooke* (1. 791 sq, Art. 6) est maintenue dans le *Dumfries*, pour d'évidentes raisons pratiques, et même renforcée (avoir « bon souffle »), en revanche celle d'une naissance libre (*Regius* v. 129 sq, Art. 4 et *Cooke* 764 sq, Art. 4), qu'on trouve

encore dans le Ms R. («que *Papprenti soit apte par naissance, c'est-à-dire libre*») a disparu -. preuve que le texte a été fixé en un temps où l'évolution sociale avait supprimé sa raison d'être. - Pour le stage de 7 ans, cf. *Regius* (v. 120 sq, Art. 3) et *Cooke*. (1. 755 sq, Art. 3). A signaler qu'à leur différence, le Ms R et le *Dumfries* autorisent aussi les *compagnons* à prendre des apprentis.

(162) Pas d'équivalent dans le Ms R.

(163) Le Ms R exige seulement « l'assentiment et délibération de ses compagnons».

(164) *Id. in* Ms R. La différence de salaires entre les. ouvriers selon qu'ils étaient payés à la tâche (tâcherons) ou à la journée - que le paiement se fasse chaque jour ou, plus usuellement, chaque semaine - pouvait être sensible, et ils avaient donc intérêt au deuxième mode de rémunération. (Cf. Gimpel, *Les Bâisseurs de cathédrales*, 1980, p. 58). Mais il y a un autre problème, qu'analyse en détails Bernard Jones (*op. cit.* pp. 40-41) : c'est l'usage de plus en plus répandu, à partir du XIII^e siècle et surtout après la Peste Noire de 1346, du système dit de « l'ouvrage à la tâche » (*task work*) pour l'ensemble d'un chantier. U prix étant convenu d'avance entre le commanditaire et le maître d'oeuvre, ce dernier était exposé à des risques financiers considérables, et Jones cite le cas de trois francs maçons qui, en 1631r33, obtiennent de l'archevêque de Cantorbury, leur patron, une allocation de 100 livres pour combler leur déficit et les tirer de prison.

(165) *Id. in* Ms R. Cf. *Regius* (v. 93-96, Art. 1) et *Cooke* (1. 733-735, Art. 1). Les salaires n'étaient donc pas uniformes et, sur un même chantier, le nombre des échelles de salaires pouvait varier de 3 à 17 ! (Cf. Knoop et Jones *The Mediaeval Mason*, pp. 79 et 81, P. du Colombier, *op. cit.*, p. 56).

(166) *Id. in Ms R*. Cf. aussi le *Regius* qui interdit de dénigrer l'ouvrage d'autrui (v. 231 sq, Art. 12) et de le diffamer personnellement (v. 378 sq dans le point 10, et aussi v. 759 sq).

(167) *Id in Ms R* qui précise qu' «aucun compagnon ne répliquera à un autre d'une façon impie - entendez : avec des jurons - ni ne lui adressera des reproches sans motif raisonnable ». Cf. aussi *supra* n. 52.

(168) Litt. : « ou qu'il est sous cette appréciation ». - Le sens de cette prescription, quelque peu obscur, est éclairé par le passage correspondant du Ms R : t Que nul compagnon n'aille en ville de nuit, là où existe une loge de compagnons, sans qu'il ait avec lui un compagnon *qui puisse lui rendre témoignage qu'il a été en des lieux honnêtes* ». Il s'agit donc d'un souci de moralité, d'où des préoccupations plus terre-à-terre ne sont d'ailleurs peut-être pas absentes : cf. ce passage *du Cooke* (1. 803 sq) qui interdit de s'associer à un vol au motif qu' « à cause de ces expéditions nocturnes, on ne saurait accomplir son travail et labeur de jour » et que « dans ces conditions, les compagnons pourraient se mettre en colère », d'où désordre dans le chantier !

(169) Selon le *Regius* (v. 105 sq, Art. 2) et le *Cooke* (1. 739 sq, Art. 2) l'assistance à l'assemblée est obligatoire sans restriction, sauf excuse c bonne et valable», dit le *Regius*, par exemple la maladie, dit le *Cooke*.

En revanche, on trouve dans le Ms R et dans le *Dumfries* une distance limite : dans le premier, elle est de 50 milles, ce qui est beaucoup plus vraisemblable que les 5 milles du second, qu'un homme à pied pouvait abattre en deux heures de temps, et qui ont donc toute chance d'être une erreur de copie. D'autre part, à la différence du *Dumfries*, le Ms R ne prévoit rien pour les frais.

(170) La parenthèse est dans le texte.

(171) Le Ms R dit seulement que «tout maçon devra révéler ses anciens et les avoir en vénération ».

(172) Le texte porte *Ms (= master) and fellow* au singulier mais c'est visiblement une bévue, comme le montre le passage exactement parallèle du Ms R ; il s'agit des décisions de la loge

(173) Le texte emploie le terme latin *delatio* (sens postclassique : rapport).

(174) Une des principales raisons d'être de ces assemblées était précisément de régler ces sortes d'affaires : cf. *Regius* (v. 443-446 et v. 471 à 482) et *Cooke* (1. 901 à 912 et 930 sq).

(175) *Id. in Ms R*. Nous avons traduit *mould* par gabarit, mais le terme technique exact est «moule», qui désigne le calibre des tailleurs de pierre, et «mouler une pierre», c'est la tailler, la profiler, y creuser des moulures, selon ce moule ou patron. Lors de reconstruction de la cathédrale de Cantorbury, au xii^e siècle, Guillaume de Sens, pour avoir les profils qu'il désire, envoie à Caen des «moles» : c'est le même mot. (P. du Colombier, *op. cit.*, p. 24 ; cf. aussi Gimpel, *op. cil.* p. 91). Si nous ne l'avons pas employé, c'est qu'il aurait dérouté le lecteur.

(176) « Poseur * (laver), en terme de métier, c'est l'ouvrier spécialisé dans la pose des pierres que l'appareilleur a taillées. I-es outils de ce dernier sont effectivement l'équerre et, venu plus tard, le compas, non pas le compas habituel, à branches courtes, mais un compas à très longues branches (environ 60 à 80 cm) appelé compas d'appareilleur. Dans des miniatures ou des sculptures, les architectes sont parfois représentés nantis d'un tel compas. Cf. P du Colombier (*op. cit.* pp. 30-34 et 99100). Voir dans l'ouvrage de

Gimpel (p. 75) la splendide miniature montrant Dieu, architecte du monde, traçant un cercle à la surface de l'abîme (Proverbes 8,27) au moyen d'un compas d'appareilleur. La règle apparaît parfois, mais plus rarement, dans les représentations figurées (ex. *in* P. du Colombier, *op. cit.*, pp. 37 et 102).

(177) Sur la question des *cowans*, cf. B. Jones, *op. cit.* ch. 28 (pp. 420-425). Ce mot provient de la maçonnerie opérative écossaise où il désignait les monteurs de murs de pierres sèches, lesquels n'étaient pas admis dans la fraternité. Par extension, il a désigné les maçons non reconnus ni reçus dans l'ordre *out of orders*. En Ecosse, les Statuts Schaw de 1598-99 avaient interdit, sous peine d'amende, à tous maîtres et compagnons de travailler ou de laisser leurs serviteurs (aides) travailler en compagnie de *cowans*.

(178) Le texte porte *lay*, mais il faut lire *layer*, comme dans le passage parallèle du Ms R.

(179) Sens précisé par comparaison avec le Ms R, où cette prescription et la précédente sont jointes : c Que nul maître ni compagnon ne fabrique ni gabarit (*mould*), ni équerre, ni règle pour nul poseur; ni ne donne à nul poseur dans la loge ou dehors, des pierres façonnées (*mould stones*) à tailler (*hew*).

(180) Cf. supra n. 87. Le texte n'hésite pas à écrire : «Tout maçon recevra les maçons étrangers dans *leurs* groupes... », par attraction avec le sens collectif implicite de «tout maçon».

(181) Litt. : «Là où réside leur intérêt».

(182) Traduction conjecturale de *muld standert* (= *mould standard*). Nous pensons, par hypothèse, qu'il s'agit d'éléments de série à tailler, et non de pièces uniques, réservées aux maîtres et compagnons du chantier.

(183) Le texte repasse ici au singulier

(184) Le texte répète : «s'il n'y a pas de *standard*».

(185) Cf. n. 183.

(186) A comparer avec Ms R : « Que tout maçon reçoive et soigne les compagnons étrangers lorsqu'ils traversent le pays et qu'il leur confie un ouvrage, s'ils le veulent, comme de coutume : c'est-à-dire, s'il y a des pierres à sculpter (*mould*) en cet endroit ; autrement, il le restaurera (*refresh*) en argent jusqu'au prochain hébergement ».

(187) Jeu de mots sur *order*.

(188) Litt. : « ses mots et ses pas ».

(189) Cf. *infra*, la première question du catéchisme.

(190) Cette très intéressante prescription prouve l'existence, non seulement de mots de reconnaissance, mais de pas et d' «embrassades» rituelles. Elle n'a pas d'équivalent dans le Ms R.

(191) Cette garantie de bonne fin est déjà exigée par *le Regius* (v. 193 sq. Art. 9 -, et aussi v. 222-224). *Id. in* Ms R.

(192) Sens incertain. Passage peu clair que nous comprenons ainsi : « de sorte qu'ils aient leurs façons (d'agir) comme ils doivent les avoir ». U Ms R dit de son côté que « tout maître doit fidèlement mener à terme son ouvrage, qu'il soit à la tâche ou à la journée, s'il dispose de vous et de tout ce qu'il faut avoir».

(193) Dans le texte : *corum*. C'est le nombre requis de 6 ou 7 (cf. *supra* point 5).

(194) Remarquable disposition, propre au Dumfries. Les « questions » sont évidemment celles du catéchisme qui suit.

(195) Le Ms R ne comporte pas de prescriptions particulières aux apprentis.

(196) Litt. à son maître ».

(197) Il faut noter que l'interdiction de se rendre coupable ou complice d'un vol que le *Regius* (v. 177 sq, Art. 7, et v. 421 sq. point 13) et le *Cooke* (1. 798, Art. 7 et 1. 915 sq) soulignent avec insistance, et qui figure encore dans le Ms R à l'adresse des maçons en général, n'est plus ici mentionnée que dans la rubrique des apprentis : maîtres et compagnons sont réputés honnêtes

(198) Proposition de traduction pour *freeman*, qui ne signifie pas ici « homme libre », mais « franc homme -», homme jouissant de la franchise attachée à l'appartenance à une compagnie ou corporation, nommée en anglais *liver'v company*, « compagnie à livrée », parce que les membres en étaient autorisés à porter des « livrées », des costumes distinctifs fixés par la tradition, que l'on peut encore admirer en certaines occasions dans la Cité de Londres. Voir B. Joncs, (*op. cit.*, ch. 4, pp. 69 à 73 et 152-153) qui analyse ces

choses en détail, et qui signale que la « franchise » (*@reedom*) d'une compagnie, c'est-à-dire l'appartenance à une compagnie, pouvait être et a en effet été accordée à des personnes qui n'étaient pas du métier ou de la profession : c'est le phénomène de l'acceptation. C'est cette catégorie de membres qui est visée ici.

(199) Comme on voit, les apprentis ne sont pas tenus au secret en toutes circonstances ; au contraire, ils sont encouragés à la délation lorsque le bon ordre du chantier est menacé.

(200) Unique mention de cette dénomination (en deux mots) dans le texte.

(201) Cf. n. 197 et 199.

(202) Litt. « Questions posées et réponses »

(203) Litt. « Qu'êtes-vous ? ». Pour la réponse, cf. point 16 des obligations des maîtres et compagnons.

(204) Cette formule, énigmatique dans son laconisme, est parfaitement élucidée dans la divulgation de Pritchard *Masonry Dissected* (1730) « Q. : Donnez-moi les points de votre réception (*entrance*) ? - R. Donnez-moi le premier, et je vous donnerai le second Q. Je le tairai - R. : Je le cacherai - Q. : Que cacherez-vous ? R. Tous les secrets et mystères (*secrecy*) des maçons et de la maçonnerie, sauf à un vrai et légitime frère après dû examen, ou dans une juste et vénérable loge de frères et compagnons dûment réunie - Q. : Quels sont les secrets des maçons ? - R. : Des signes, des attouchements (*tokens*) et de nombreux mots » (p. 160).

Dialogue voisin dans le Ms *Wilkinson* : «Q. : Comment connaîtrai-je que vous êtes maçon ? - R. : Par des signes, des attouchements et les points parfaits de ma réception - Q. : Quels sont les signes ? - R. : Toutes les équerres, niveaux et perpendiculaires - Q. : Quels sont les attouchements ? R. : Certaines poignées (*grips*) ». Puis, après une lacune dans le texte, cette réponse : « R. : Donnez-moi le premier, je vous donnerai le second. - Q. : Je tairai - R. : Je cacherai ». Plus loin, le même manuscrit indique que le compagnon de métier (*fellow craft*), qui se tient au Sud, a pour tâche de « taire et cacher et accueillir les frères étrangers » et que l'apprenti reçu (*entered apprentice*) qui se tient au Nord, a pour tâche de « taire et cacher les instructions reçues et fortifier la loge » (p. 129). Cf. aussi Ms *Edimbourg* (V.d.H. n° 1, p. 102, question 3) et Ms *Chetwode Crawley* (V.d.H. n° 2, p. 99, question 3). Nous avons préféré traduire *entry* par "réception", selon l'usage maçonnique français, et non par « entrée » comme l'a fait E. Mazet pour les deux manuscrits précités, car des tournures comme « c apprenti entré » ou « c j'ai été entré » nous ont paru trop étrangères au génie de la langue. Mais il faut avoir conscience que *l'entry* en question a un sens plus concret que *réception* : c'est l'enregistrement, l'irnmairicuculation de l'apprenti.

(205) Traduction approximative à cause d'une lacune dans le texte (litt. « N'êtes-vous pas plus pour... »)

(206) Cette réponse se trouve dans maints catéchismes (par ex. *Institution of Freemason, in Early Masonic Catechisms*, p. 83).

(207) Cf. *Grand Mystery of Free Mason's Discovered* (p. 78), *Whale Institution of Masonry* (p. 81), *Institution of Freemasonry* (p. 84), *Essex* (p. 182) : c'est-à-dire des publications et un manuscrit tous postérieurs. En revanche, dans les manuscrits *Edimbourg* (p. 32), *Chetwode Crawley* (p. 37) et *Kevan* (p. 43), de tradition écossaise, le nom de la loge est Kilwinning.

(208) Ce « marécage » (*bog*) est curieux. Il fait évidemment allusion au fond de vallée qu'on trouve mentionné dans plusieurs textes (*Sloane* p. 47, *Mystery of Freemasonry*, p. 154, ainsi que *Mason's Examination* p. 73 et *Masonry Dissected* p. 162, où il devient la vallée de Josaphat). Cependant, l'idée de fondrière humide qu'implique le ternie est insolite. Sans doute ce dernier a-t-il été appelé par la rime avec le mot *dog*, qui termine la phrase. - Dans d'autres textes, la loge est tenue « sous le porche du Temple de Salomon ».

(209) Cf. *Edimbourg* p. 32, *Chetwode Crawley* p. 37, *Kevan* p. 43, *Sloane* p. 47, *Mason's Examination* p. 73, *Mystery of Freemasonry* p. 154.

La Mason's Confession ajoute (p. 103) le «roucoulement d'une tourterelle».

(210) Formule parallèle in *Masonry Dissected* (p. 162) : « Des pieds, des pouces et des verges (=yards) sans nombre, aussi haut que les cieux ».

(211) Cf. *supra* n. 16.

(212) Et non pas le Livre des Constitutions. Cf. *supra* n. 107.

(213) Le texte porte *map* (et plus loin *mapp*) : carte, plan. Dans le contexte, cela n'a aucun sens, et c'est sûrement une bévue de copiste ou une erreur de déchiffrement. Il faut lire, ou bien *mop* : toison, tignasse on, plus vraisemblablement, *nap* : poil, duvet. - Dans le *Ms Essex*, il est question d'une boîte d'os sous un gazon chevelu (*hairy sod*) ». Pour la « boîte d'os », cf. *Edimbourg* p. 32, *Chetwode Crawley*, p. 38, *Kevan* p. 44, *Trinity College* p. 70, *Institution of Free-Masons* p. 84, *Masonry Dissected* p. 160. Elle devient une «boîte d'ivoire » in *Mason's Examination* p. 74, *Grand Mystery of Free Masons discovered* p. 78, *Institution of Free-Masons*, p. 84, et une « boîte ficelée » (*bound*) in *Sloane* p. 47.

(214) Cf. *Graham* (V.d.H. n° 6, p. 146).

(215) Cf. *supra* l'obligation d'Euclide (note 54).

(216) Cf. *supra* le point 18 des obligations de l'apprenti (cf. aussi *Mason's Examination*, p. 102).

(217) Les «laisses de mer » sont « les lignes de marées, haute et basse, limites entre lesquelles la marée oscille c'est l'équivalent exact de *seamarks*.

(218) Litt. : «Quelles sont ces deux ? ».

(219) Ces deux lumières sont donc en réalité une lumière double : le soleil à son levant, puis à son couchant. C'est par rapport à ces positions du soleil que sont déterminées, déjà dans la *Masonry Dissected*, la position du Maître et celle des Surveillants (*Wardens*). (p. 163).

(220) Cf. *Edinibourg* (V.d.H. n° 1 p. 102), *Chetwode Crawlev* (V.d.H. n° 2 p.100), etc.

(221) Hiram arrive ici *ex abrupto* et d'une façon peu logique, puisque c'est seulement en réponse à la question 35 qu'il sera dit qu'il a posé la première pierre du Temple.

(222) Le texte porte ici *barn flore* (sic Pour *barn floor*), *liti*. « aire de grange », et plus loin *thrashing floor* (= *threshing floor*). Ces deux synonymes désignent l'aire à battre le blé, en français « aire » tout court : mais le sens rural, si l'on peut dire, de ce terme tendant à être oublié à une époque où: d'ailleurs, le blé

n'est plus battu à coups de fléaux sur une aire, nous avons cru nécessaire de préciser.

(223) Précision exacte. Le 2e livre des *Chroniques*, (ch. 3, v. 1) dit « Salomon commença alors la construction de la maison du Seigneur à Jérusalem, sur le mont Moriah, là où le Seigneur était apparu à David son père, à l'emplacement préparé par David sur l'aire (*threshingfloor*) d'Ornan le Jébuséen ». Ce personnage est dénommé Ornan dans le présent passage, ainsi que dans 1 Chron. (21, 18-28), et *Araunah* dans 2 Samuel (24, 18-25). Notre texte porte *Araunah*, mais l'expression « aire d'Ornan » étant traditionnelle en français, nous l'avons conservée.

(224) Cf. *supra* n. 65.

(225) Suggestion des éditeurs pour un mot indéchiffrable. - Le texte répète « cette dite Arche fut retenue... ».

(226) L'explication est plus pittoresque que probante ! En outre, l'Arche n'a jamais été déposée sur l'aire d'Ornan. Elle était à Gabaon lorsque, à l'invite d'un ange du Seigneur qui apparut à Gad, David fit élever un autel des holocaustes sur cette aire, acquise d'Oman. Et ce n'est qu'après l'achèvement du Temple, sous Salomon, que l'Arche y fut transférée.

(227). *Square-work* (*sic*) : c'est à la fois l'oeuvre au carré (*ad quadrature*) et l'oeuvre réalisée au moyen de l'équerre.

(228) *Worker in stone* : ouvrier sur pierre.

(229) Même chose dans Pritchard : *Masonry Dissected* (p. 164). « Avez-vous vu votre Maître aujourd'hui ? - Oui - Comment était-il vêtu ? - D'une

veste jaune et de chausses (*breeches*) bleues » ; avec, en N.B., c la veste jaune est le compas et les chausses bleues les pointes d'acier ». (Cf. aussi *Mason's Confession* p. 103).

(230) Le texte répète : «exactement le même mortier».

(231) Selon le *Regius*, la « Tour de la Babylone » était un « grossier ouvrage de pierre et de chaux ». *Le Dumfries* est plus fidèle aux Ecritures où l'on peut lire (Genèse 11,3) : c les briques leur tinrent lieu de pierre et le bitume leur tint lieu de mortier », et il emploie le même terme que la Version Autorisée : *slime*. Au vi^e siècle, Grégoire de Tours savait pertinemment que la Tour de Babel avait été bâtie de briques et de bitume, et le relate au début de son *Histoire des Francs*.

(232) Lacunes dans le texte, mais aisées à combler. - Pour l'échelle de Jacob, cf. Genèse 28,12.

(233) Cette mention de l'échelle de Jacob est unique dans les catéchismes anciens publiés par Knoop, Jones et Hamer. On sait qu'elle devait passer par la suite dans le rite Emulation où elle figure dans la planche tracée du 1^{er} grade, avec le commentaire suivant : c Elle est composée de nombreux échelons ou degrés qui représentent de nombreuses vertus morales, dont les trois principales sont la Foi, l'Espérance et la Charité ; la Foi dans le G.A.D.L.U., l'Espérance dans le salut, et la Charité envers nos semblables. Elle rejoint les cieux et repose sur le V.S.L., car les doctrines contenues dans ce L.S. nous enseignent à croire aux sages préceptes de la Divine Providence, etc. ».

Donc, trois échelons seulement sont détaillés, mais s'ils renvoient aux trois vertus théologiques, ils ne symbolisent plus la Trinité.

(234) *Posy* (écrit dans le texte *possie*) =: bouquet. Faut-il voir une allusion au bouquet qui, traditionnellement, couronne un édifice dont les murs et la charpente sont achevés ?

(235) *Hiram of Tyre* =: Hiram le Tyrien, et non pas Hiram roi de Tyr.

(236) Cette réponse peut surprendre et, conformément à nos coutumes actuelles, nous attendrions plutôt la mention du nord-est. Cependant, nous lisons, aussi bien dans *A Mason's Examination* (p. 74) que dans *The Mystery of Free-Masonry* (p. 155) : « Où le Maître (Maçon) place-t-il sa marque sur l'ouvrage ? - A l'angle Sud-est ». Au surplus, dans certaines églises romanes et même gothiques, le pilier Sud-Est de la croisée du transept porte une marque ou un détail caractéristique qui le différencie des autres (indication du T.V.F. Jacques Thomas).

(237) L'affirmation chrétienne est sans équivoque. Peut-on aller jusqu'à en conclure, comme le fait Naudon, (in *Franc Maçonnerie chrétienne* p. 29) qu'il s'agit d'une profession de foi catholique romaine ? C'est s'avancer beaucoup. Même si, en général, les protestants croient que Marie n'est pas restée vierge toute sa vie et que les « frères de Jésus » dont parlent les Evangiles étaient bien ses frères de mère, aucun ne doute en revanche qu'elle l'ait été au moment de la conception de Jésus. Pour les anglicans, la question se complique du fait de la coexistence entre tendances *High Church* et *Low Church*. Il est donc excessif de tirer des conclusions dogmatiques de cette mention qui est dans la ligne du *Regius* : « O toi qui es né d'une vierge », etc. et plus loin : « Et vous, douce Dame, priez pour moi ». Semblable dévotion a pu fort bien survivre à la Réforme.

(238) Ce dialogue d'apparence énigmatique est destiné - tout comme l'expression « il pleut » à laquelle il sera fait allusion plus loin - à dérouter les

non initiés. L'explication s'en trouve dans la *Mason's Confession* de 1727 où on lit : « Si quelqu'un, se joignant à une compagnie, désire savoir s'il s'y trouve un maçon, il fait un faux pas et dit : le jour est fait pour voir et la nuit pour entendre » (p. 105). C'était une formule courante, comme le montre l'examen des divers catéchismes ; ce qui se voit de jour, ce sont les signes, ce qui s'entend la nuit, ce sont les mots.

(239) Par-delà David et Salomon, il est probablement fait allusion à Adam et au Christ, le second venant reprendre et achever l'oeuvre interrompue par la chute du premier, laquelle a introduit la mort dans le monde. Le parallèle entre Adam et le Christ provient de Saint Paul (cf., par ex. Romains 5, 12 sq, 1 Corinthiens 15, 45, etc.) et comme, on le verra, les questions sur le Temple sont profondément empreintes d'esprit paulinien : il n'y aurait rien d'in vraisemblable à ce qu'il en soit de même de celle-ci.

(240) Cf. 1 Rois (7, 25) et 2 Chroniques (4, 2-4) ainsi que Exode (30, 18-21).

(241) « Type » au sens de modèle, figure (comme dans prototype, archétype). C'était un terme d'emploi fréquent au xvii^e et au xviii^e siècles et et Willermoz en fera constamment usage.

(242) Pour cette interprétation des douze boeufs, cf. *Graham* (V.d.H. n° 6, p. 147). - Bède le Vénérable, in *De Templo*, livre II (PL 788) disait déjà qu'ils représentaient les apôtres et les évangélistes prêchant l'Évangile et confessant la Sainte Trinité dans les quatre parties du monde.

(243) Cf. 1 Rois (6, 31-32) et 2 Chron. (4,22).

(244) Cf. l'évangile de saint Jean (10,9 et 14,6).

(245) Cette phrase pose un petit problème. *Masters*, au début, est au pluriel et, à la fin, on lit « c envers eux » (*towards them*). En revanche, « adresse » et « c salue » sont au singulier : *sendeth et salutes*. Les fautes d'accord de ce genre ne sont pas rares dans le *Dumfries !* Nous avons opté pour le pluriel comme plus logique, car si l'on se réfère au *Grand Mystery of Free-Masons discovered* (p. 78), tous les maîtres ont droit à l'appellation de *Worshipful*, le maître de la loge étant *Right Worshipful* (cf. aussi *A Mason's Examination*, p. 73, et *Institution of Free Masons*, p. 84).

(246) Nous avons tenté de rendre l'effet du texte où l'on trouve un adjectif *dropie* (= *droppy*) forgé à partir du mot *drop* (substantif : goutte, verbe : tomber goutte à goutte, dégoutter). C'est l'équivalent de l'expression : « il pleut » qu'on rencontre dans le *Wilkinson* (p. 138) : « Quand il se trouve dans la compagnie une ou des personnes que vous savez n'être pas maçons, les façons de dire sont : il pleut, ou : il dégoutte (*it drops*), ou : la maison n'est pas couverte, tuilez la maison, etc. ».

A comparer avec le mot *eavesdropper*, indiscret, écouteur aux portes, qu'on trouve dans *Masonry Dissected* (p. 163). *Eavesdropper*, c'est, mot à mot : celui qui est sous le larmier (la saillie du toit, *eaves*, destinée à empêcher l'eau de s'égoutter, *drop*, le long du mur) pour écouter aux fenêtres. D'où, d'ailleurs, le châtiment prévu pour lui : « Où se tient le plus jeune apprenti ? - Au Nord. - Quel est son emploi ? - D'éloigner tous *cowans* et indiscrets (*eavesdroppers*). - Si un *cowan* (ou un écouteur) est attrapé, comment faut-il le punir ? - Il faut le placer sous l'avant-toit (*eaves*) de la maison (en temps de pluie) jusqu'à ce que la pluie lui pénètre par les épaules et lui ressorte par les chaussures » (*ibid.*).

(247) Latin : « Ainsi sont rédigées ». Cette formule marque la fin de la partie *Old Charges*. Ce qui suit a dû être ajouté plus tard.

(248) L'idée d' « église spirituelle » provient d'un passage de la 1re épître de saint Pierre qui a connu une belle fortune et dont les maçons chrétiens se sont emparés pour des raisons évidentes : « Approchezvous (du Seigneur) : il est la pierre vivante que les hommes ont rejetée, mais qui, devant Dieu, est une pierre de choix et de grand prix. Et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, entrez dans la construction d'un édifice spirituel, pour être des prêtres saints chargés d'offrir des sacrifices spirituels qui seront agréés de Dieu grâce à Jésus-Christ. Car on lit dans l'Ecriture : voici que je place dans Sion une pierre d'angle, pierre de choix et de grand prix : qui met sa confiance en elle ne sera pas déçu. A vous donc, les croyants, l'honneur ; mais pour les incrédules, cette pierre que les constructeurs ont rejetée est devenue la pierre d'angle et la pierre d'achoppement et le roc de scandale car ils achoppent contre elle en refusant de croire à la Parole » (1 Pierre 2, 4-8).

(249) Il n'est nulle part question de marbre, *a fortiori* blanc, dans les passages de l'Ecriture qui ont trait à la construction du Temple. Le roi Salomon « ordonna d'extraire de grandes pierres, des pierres de choix, pour construire en pierre de taille les fondements de la maison » (1 Rois, 6,31) mais ensuite il revêtit les murs et le plafond de bois de cèdre et le plancher de bois de cyprès (ibid. 6,15), bois eux-mêmes revêtus d'or (ibid 6,22) et, est-il précisé : « aucune pierre n'apparaissait » (ibid 6, 18).

(250) Plusieurs mots illisibles dans le texte, mais le sens ne fait pas de doute. Il s'agit, sinon d'une citation littérale, du moins d'une référence au psaume 118, 22-23, que le Christ lui-même avait cité (Matthieu 21,47, Luc 20,17) et sur lequel devait se fonder saint Pierre dans son discours au Sanhédrin (Actes - 4,1 1) ; cf. aussi sa 1^{re} épître (voir note 248 et l'épître de saint Paul aux Ephésiens 2,20).

(251) Cf. 1 Rois, chap. 6 et 2 Chroniques, chap. 3. Les chérubins étaient en olivier revêtu d'or, ainsi que les doubles battants de la porte du Saint des Saints.

(252) Ces « pierres précieuses de toute beauté », ainsi que traduit la Version Autorisée, étaient enchâssées dans les parois d'or de la grande salle du Temple (2 Chron., 3,6). La Vulgate écrit, quant à elle, que c'est le pavé du Temple qui fut composé de marbres très précieux et d'une grande beauté : telle est certainement l'origine de notre pavé mosaïque. Bède, en lecteur attentif de la Bible, est obligé d'en déduire que le marbre a été recouvert de bois de cèdre, lui-même recouvert d'or

Cf. d'autre part l'épître de saint Paul aux Colossiens : « En lui (le Christ) habite corporellement la plénitude de la divinité » (1,19 et 2,9).

(253) Le texte porte : *Te Dum law damuss* (sic). Pour la description des chérubins, cf. 1 Rois, (6, 23-28) et 2 Chroniques (3, 10-13) ainsi que Exode (25, 18-20).

(254) c Propitiatoire » est le terme consacré en français et nous l'avons par conséquent retenu. Le texte utilise l'expression usuelle en anglais de « siège de la grâce » (*mercy seat*), de beaucoup plus heureuse.

(255) C'est-à-dire le Saint des Saints.

(256) La disposition des chérubins au-dessus du propitiatoire, de part et d'autre de lui, est donnée par l'Exode (25, 17-20). L'Éternel dit à Moïse : « Là, je me rencontrerai avec toi et je te dirai, de dessus le propitiatoire, d'entre les chérubins qui sont sur l'arche du témoignage, tout ce que je te commanderai pour les enfants d'Israël » (ibid. 25,22). D'autre part, 1 Rois (6,27) et 2 Chroniques (3,12) précisent que les deux chérubins avaient chacun les ailes

déployées, la première aile touchant la paroi du Saint des Saints et la seconde celle de l'autre chérubin. - La comparaison avec les deux Testaments se trouve dans Bède, *De Tabernaculo*, livre I (PL 405), et *De Templo*, I (PL 766) mais au passage et à titre accessoire.

(257) Mot omis dans le texte.

(258) «La fin de l'un commençant l'autre » parce que saint Jean Baptiste, ultime prophète (et même plus qu'un prophète, selon les propres paroles de Jésus : Matthieu 11,9 ; Luc 7,26), né sous l'ancienne loi, est le Précurseur du Christ qu'il reconnaît et baptise dans le Jourdain. De plus, le livre qui termine l'Ancien Testament, celui de Malachie, s'achève sur ces mots : «Voici que je vous envoie Elie, le prophète, avant que vienne le jour du Seigneur». Or, Jésus devait dire de Jean Baptiste : c'est lui l'Elie qui devait venir» (Matt. 17, 15 ; cf. aussi Matt. 17, 10 à 13 et Luc 1, 16-17).

(259) A la Genèse, qui décrit la création du monde, correspond en effet l'Apocalypse, qui en décrit par avance la fin. Mais ce monde n'est pas le même et il y a en réalité deux mondes : le monde de la chute, depuis Adam, et le monde régénéré, depuis le Christ, ou, autrement, le monde de la loi et celui de la grâce : ce thème vient toujours de saint Paul, qui développe l'idée selon laquelle le Christ est le nouvel Adam (Romains 5, 12-19 - «Adam est le type de celui qui devait venir »), nouvel Adam « qui fera toutes choses nouvelles » ; « la création elle-même sera délivrée de la corruption pour entrer dans la liberté glorieuse des enfants de Dieu ; nous savons en effet que toute la création gémit et souffre les douleurs de l'enfantement jusqu'à maintenant ». (Rom. 8, 21-22).

L'appellation « ministres » de Dieu a également son origine dans saint Paul (cf. le passage de 2 Corinthiens, 3, sur ceux qui sont revêtus du ministère de l'Esprit » et aussi Colossiens. 1). Cependant, on peut dire qu ,

elle « sonne protestant », car les réformés l'adoptèrent de préférence et par opposition à celle de « prêtres ». Ce dernier nom ne figure dans le *Dumfries* que dans l'expression « grand prêtre » ; les serviteurs du culte ou de la parole sont toujours qualifiés de « ministres ».

(260) Cf. *supra* n. 243.

(261) Nous conjecturons soit un lapsus dans le texte (ils ne sont pas rares) soit une erreur de déchiffrement et, par hypothèse, à la place de *dove* (colombe) qui, dans le contexte, ne renvoie à rien et n'a aucun sens, nous proposons de lire *dore*, orthographe qu'on trouve ailleurs dans le même passage pour *door*. En effet, les portes, tant du Temple que du Saint des Saints, étaient chacune à deux vantaux, et Bède insiste sur ce point en donnant les interprétations suivantes : selon lui, la double porte signifie l'amour de Dieu et du prochain, et aussi que les Juifs et les Gentils sont même appelés à la vie éternelle. - Au surplus, une porte à deux battants se dit a *foldingdoor*, à rapprocher de l'expression *twofold knowledge* (connaissance double) employée ici.

(262) Pour le voile, cf. 2 Chroniques (3,14) et surtout Exode (26, 31-33 et 36,35). Comparer épître aux Hébreux (9, 2-5).

L'interprétation chrétienne du voile du Temple vient en effet, elle aussi, de saint Paul qui, dans la même épître (10, 19-20) écrit : « Ainsi donc, frères, nous avons l'assurance d'avoir par le sang de Jésus une voie d'accès au sanctuaire. C'est une voie nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous à travers le voile, c'est-à-dire à travers sa chair ». Son point de départ est l'épisode relaté par Matthieu (27, 50-51) : au moment où Jésus rendit l'esprit, soudain, le voile du sanctuaire se déchira en deux, du haut en bas ».

Bède rappelle cet épisode (*De Templo* I, PL 771) ainsi que (*De Tabernaculo* 11, PL 447) la parole de saint Paul : « Le médiateur unique entre Dieu et les

hommes est le Christ Jésus, homme lui-même » (1 Timothée 2,5) et il rapproche une des couleurs dont le voile était entremêlé (violet, *pourpre* et écarlate) du pourpre du sang du Christ (*De Templo* I, PL 771), mais ne fait pas mention de nos péchés.

(263) Cf. épître aux Hébreux, notamment chap. 7, Saint Paul oppose les «prêtres selon l'ordre d'Aaron» à Jésus «grand prêtre selon l'ordre de Melchisédech » (6, 20 et tout le chapitre 7) - Sur la verge d'Aaron, cf. Nombres (17, 16-26).

(264) Cf. Exode 30, 1-7 et 37, 25-28. Il s'agit de l'autel des parfums, situé à l'intérieur du Temple ; l'autel des holocaustes, placé sur le parvis, était revêtu d'airain (Exode 27, 1-8 et 38, 1-2).

Le texte suit fidèlement la Version Autorisée dans la description de l'autel : celui-ci est composé de bois de *shittim*, c'est-à-dire d'acacia, et revêtu d'or ; il comporte de plus un entourage d'or que la Bible de Jérusalem appelle « moulure » et celle de Crampon « listel » mais pour lequel le *Dumfries* comme la Bible anglaise emploie le mot *crown* que nous rendons par « couronnement », au risque d'une impropriété, pour conserver le parallélisme avec la « couronne de majesté » de la fin.

(265) Ajouté pour l'équilibre et l'intelligibilité de la phrase.

(266) Mot omis dans le texte.

(267) Mot illisible que les éditeurs ont certainement raison d'interpréter ainsi.

(268) I-e texte porte : « personnellement ». Il s'agit du dogme chrétien, défini au concile de Chalcédoine (451), selon lequel le Christ possède deux

natures (divine et humaine) unies en une seule personne : d'où notre traduction.

(269) Cf. Exode (25, 31-40 et 37, 17-24).

(270) La lumière du monde : Jean 8,12.

(271) *Teachers* : ce sont ceux qui dispensent l'instruction, l'enseignement les didascales (suggestion d'E. Mazet).

(272) Psaurne 119, 105 : «Ta parole est une lampe sur mes pas (*a lamp unto ny feet*) et une lumière sur mon sentier». La citation n'est pas littérale.

(273) La comparaison se trouve dans Bède, *de Tabernaculo 1* (PL 414), avec référence à la conception paulinienne de l'Eglise comme corps du Christ dont chaque chrétien est un membre (Romains 12, 4-5; Ephésiens 1, 22-23, etc.) : la tige centrale désigne le Christ et les branches les prédicateurs et fils de l'Eglise, trois d'une part et trois de l'autre pour symboliser les docteurs d'avant et d'après l'incarnation du Christ ; mais les sept dons du Saint-Esprit sont représentés par -les sept lampes, et non par les fleurs.

(274) Dans la description donnée par la Version Autorisée, on trouve « trois calices en forme de fleurs d'amandier » (*three bowls made like, unto almonds*). En revanche, la Vulgate et, après elle, Bède parlent de « lis ». Est-ce l'origine de ce détail ?

(275) Litt. : « rappellent tous les ministres divins à des soins et un zèle divins ».

(276) Cf. l'Exode (25, 23-30 et 37, 10-16).

(277) Cf. *supra* n. 264.

(278) Le pain de vie : Jean 6,35. D'après Bède, la table signifie l'Écriture Sainte et les pains de proposition les docteurs (de *Templo II*, PL 802).

(279) La vigne et les sarments : Jean 15, 1-6. Mais quelle est l'origine de cette vigne d'or et de ces raisins de *crystal*, inconnus des Écritures ?

(280) Fin de phrase obscure.

(281) Cf. *supra* la question 42 du catéchisme, et les notes.

(282) A la différence de la question précitée, l'interprétation proposée ici fait référence, non plus au sang du Christ, mais à l'eau qui, au coup de lance du soldat romain, sortit de son côté (Jean 19,34) ; eau rapprochée elle-même de l'eau vive annoncée à la Samaritaine (ibid. 4, 10-14). La comparaison avec le baptême se trouve dans Bède, *De Templo II*, (PL 786).

(283) Cf. *supra* n. 255. L'entrée du Temple était en effet à l'Orient.

(284) Données fantaisistes. Selon 1 Rois (6,12), c la maison que le roi Salomon bâtit au Seigneur avait 60 coudées de longueur, 20 de largeur et 30 de hauteur»; même chose dans 2 Chroniques (3,3). Ce dernier livre donne (3,4) pour le porche une largeur de 20 coudées égale à celle du Temple, mais une hauteur bien disproportionnée -. celle qu'on retrouve dans le texte. De son côté, 1 Rois (6,3) donne également 20 coudées pour la largeur, 10 coudées pour la profondeur mais n'indique rien pour la hauteur.

Quant aux pierres de marbre, cf. *supra* n° 249 et 252.

(285) Litt. : «Questions posées et réponses».

(286) Lacune dans le texte. Litt. : «Quelles... de ces trois » ?

(287) Même réponse *in Mason's Examination* (p. 74).

(288) L'emplacement des lumières est une matière extrêmement confuse on trouve, selon les textes, les dispositions les plus variées - Nord-Est, Sud-Ouest, c passage de l'Est » ; Sud-Est, Sud, Sud-Ouest ; Est (ou plein Est), Sud, Ouest. Ici, c milieu » est équivoque .: . s'agit-il du milieu de la loge - ce qui paraît peu commode - ou bien du milieu de ce que l'on appelle maintenant la colonne du Midi ? Cela donnerait alors la disposition - Est, Sud, Ouest, encore en usage dans de nombreuses loges.

(289) Attributions identiques *in Mason's Examination (ibid)*.

(290) Lacune dans le texte.

(291) Litt : «pour niveler, pour biveler et pour mesurer le terrain». Le biveau (bei,ei) est une équerre dont l'une des branches est courbe et permet de profiler des arrondis (renseignement communiqué par le T.V.F. Jacques Thomas). On en trouve une représentation sur un vitrail de la cathédrale de Chartres (cf. P. du Colombier, *Chantiers des cathédrales*, ill. p. 30).

(292) Les dimensions sont irréalistes : elles font respectivement 10,98 m, 10,36 m et 9,75 m ! Elles ont probablement une valeur symbolique qui nous échappe.

(293) Le texte comporte seulement la capitale W, sûrement l'initiale de *word*, mot.

(294) Litt. : «on le donnait au roi David en le lui rapportant ».

(295) Lacune ; sans doute l'adjectif « simples ».

(296) « Racine » est une interprétation ; le texte porte, litt. : c le plus court de mes cheveux». On voit ici apparaître le «câble» (*cable rope*) qu'on rencontre, dans un contexte identique, dans plusieurs catéchismes ; mais la réponse est d'ordinaire : «de ma langue à mon cœur », ce qui offre plus de sens. (Cf. par ex. *Mason's Examination*, p. 74).

(297) 'Texte très endommagé. Le premier éditeur lisait *principal, puis by him. Principal*, dans ce contexte, aurait le sens de «principe», de même que dans les textes suivants : en effet, on lit dans le *Sloane* (p. 47) : « De qui dérivez-vous vos principes ? - De plus grand que vous. - Qui au monde peut être plus grand qu'un franc-maçon ? - Celui qui fut porté au sommet du pinacle du Temple ». Même échange de questions et réponses, dans *Masonry Dissected* à la suite de la question : c Que désigne la lettre G ? » (p. 166).

(298) L'indication selon laquelle Hiram a été ramené d'Egypte pose une énigme ; à moins qu'un additif à la légende communément reçue n'ait fait de lui un élève des Egyptiens, voire d'Euclide lui-même.

(299) Réponse fort intéressante. On trouve ailleurs (*Trinity College*, p. 70, *Institution of Freemasons*, p. 84) l'indication selon laquelle le maître attend d'observer le lever du soleil pour mettre ses hommes à l'ouvrage mais, ici, la formule est des plus précises : l'auge où il sommeille en attendant la lumière du jour est orientée de façon qu'il ait la tête à l'Ouest et les pieds à l'Est. Une telle disposition se retrouve dans une cérémonie de la Maçonnerie spéculative.

(300) Retour à l'histoire légendaire de la transmission des sciences, avec toutefois une divergence à propos des propriétés du matériau constituant la seconde colonne : ici, il est insubmersible, comme dans le Ms R ou *le Cooke*, au lieu d'être insoluble dans l'eau, comme précédemment, selon une tradition remontant à Pierre Comestor. (Cf. *Cooke* 1. 255 sq et notes, V.d.H. n° 6, p. 118). Cf. aussi *supra* n. 26.

(301) Ces armes sont celles de la Compagnie des Maçons de Londres. Elles furent, par la suite, reprises par la Grande Loge des Modernes puis, accolées à celles de la Grande Loge des Anciens, par la Grande Loge Unie d'Angleterre, dans le blason de qui elles figurent toujours.

Gérard de Sorval (V.d.H. n° 3, p. 37) les décrit ainsi : « de gueules au chevron d'argent chargé d'un compas les branches étendues d'or et accompagné de trois tours d'argent, deux en chef, une en pointe », ce qui correspond bien au croquis, à cette différence près que ce dernier n'indique aucun émail correspondant à « gueules ». Or, à l'origine, elles étaient exactement telles qu'il les reproduit malhablement. En effet, l'acte officiel de concession par lequel Clarenceux, Roi d'Armes des Marches du Sud de l'Angleterre, octroya en 1472 des armes au « Saint Métier et Compagnie des Maçons » les décrit comme suit : « un champ de sable, un chevron d'argent, engrêlé ; trois châteaux du même, garnis de portes et fenêtres du champ ; sur le chevron, un compas de noir (sic) ». (Harry Carr, *The Freemason at Work*, 6^e éd., p. 15). Sable et argent : ce sont bien les couleurs mentionnées sur le croquis. C'est la preuve de l'existence de rapports entre ladite Compagnie et la « Vieille Loge » de Dumfries. Lesquels ? Cela reste à déterminer.

En revanche, aucun rapport avec la devise *In via virtuti via nulla* qui apparaît plus haut (cf. *supra* n. 98). Le brevet du roi d'armes ne faisait pas mention d'une devise. Celle qu'on voit apparaître en 1594 était « Dieu est

notre guide», changée dans les débuts du xvi^e siècle en « Dans le Seigneur est toute notre confiance ».

On peut signaler aussi, au passage, que celle des Anciens, en caractères hébreux, d'ailleurs fautifs, signifiait : «Sainteté au Seigneur», tout comme dans le texte de Zacharie cité plus loin par le *Dumfries*; et aussi que 1-aurence Dermott affirmait que les armes de sa Grande Loge étaient celles « des maçons qui construisaient le Tabernacle et le Temple », ce qui évoque immédiatement le passage de l'histoire légendaire relatif aux c armes des maçons » (épisode de saint Alban).

La coïncidence est remarquable. Certes, il y a un hiatus entre la date de parution de l'édition *d'Ahiman Rezon* où ces armes apparurent pour la première fois, celle de 1764, et la date attribuée au *Dumfries*: 1710 environ ; mais ce dernier a-t-il été tout entier rédigé sans interruption dans le temps ?

Cette même devise, « Sainteté au Seigneur », figure toujours, mais correctement libellée (*Kodesh la - IHWH*) dans les armes de la Grande Loge Unie d'Angleterre : comme dans celles des Anciens, le blason est sommé de l'Arche d'Alliance rayonnante, elle-même surmontée par la devise disposée en arc de cercle.

Il n'est pas sans intérêt de signaler à ce propos qu'un rituel de Royal Arch de 1810 décrit l'introduction, dans le chapitre, de l'Arche portant en lettres d'or cette inscription. (Cf. B. Joncs, *Freemason's Book of the Royal Arch*, p. 161).

(302) Sic.. c Colonnes » serait plus explicite.

(303) *Jachine* ; plus loin : *Jachin*. La signification qui est donnée de ce nom est incohérente, non seulement avec l'usage actuel, mais aussi avec la suite du texte. Il faut donc admettre que le copiste a tout simplement omis un membre entier de phrase qui exposait la (bonne) signification de Jakin puis

introduisait Boaz, à qui l'idée de force s'applique plus justement. Il est intéressant de noter que, dans tout ce passage, Jakin vient avant Boaz.

(304) Lacune dans le texte.

(305) Le texte porte *wt*, qui est généralement l'abréviation de *with*, mais ce dernier mot n'a pas de fonction dans la phrase et nous préférons transcrire en *withal*.

(306) Lacune.

(307) Litt. : «ils».

(308) La construction de la phrase est des plus embarrassées et les accords verbaux ne sont pas toujours respectés : nous avons dû prendre moins de licences avec la grammaire ! En revanche, le sens est limpide. Ce thème se retrouve constamment aux portails des églises médiévales : la synagogue est figurée les yeux bandés pour symboliser son aveuglement, au contraire de l'église chrétienne, qui lui a succédé dans l'élection divine. Tout cela provient encore de l'épître aux Romains de saint Paul.

On trouve dans Bède (*de Templo*, 11, PL. 786) quelque chose qui, à première vue, paraît analogue, mais au fond, est assez différent : il explique, en effet, que les deux colonnes symbolisent les docteurs qui ont institué l'église primitive à Jérusalem et ceux qui ont prêché les Gentils ; ou encore les prophètes qui avaient annoncé l'incarnation et les témoins de cette dernière auprès du monde.

- A noter l'insistance sur les mots « force », « établir » et « stabilité ».

(308 bis) Cf. Apocalypse (3, 12) « Le vainqueur, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu (...) J'inscrirai sur lui le nom de mon Dieu et le nom de la cité de mon Dieu (...) ».

(309) Suit un mot commençant par *mat...* Cette lacune empêche de déterminer avec précision le sens de la phrase : on peut comprendre «qui sont » ou « qui sommes ».

(310) Au sens de : titre de propriété ou : titre d'un métal.

(311) Tout ce passage est inspiré de Jean, chap. 17, c'est-à-dire ce qu'on appelle traditionnellement la « prière sacerdotale » de Jésus, en particulier les versets 6 et 26 que la Version Autorisée traduit ainsi : « J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donné (en les retirant) du monde ; ils étaient à Toi et Tu me les as donnés » ; et : « Et je leur ai manifesté ton nom et je le manifesterai, afin que l'amour dont Tu m'as aimé soit en eux et moi en eux ».

(312) Dans le texte : *lit...* Nous y voyons *little*.

(313) Les prophéties apocalyptiques, eschatologiques et messianiques de Zacharie annoncent et décrivent la destruction de la Jérusalem présente et le triomphe glorieux de la Jérusalem future, où toutes les nations se réuniront pour se prosterner devant l'Eternel. « Alors, IHWH sera roi sur toute la terre ; en ce jour-là, IHWH sera unique et son nom unique » (14,9) et tout, jusques et y compris les marmites et les grelots des chevaux, sera « consacré à IHWH » : inscription - « titre - » gravée sur ces derniers pour montrer «à qui ils sont » et que la Version Autorisée traduit par « Sainteté au Seigneur » , comme ici.

A l'origine, « Sainteté au Seigneur » était l'inscription gravée, telle un sceau, sur la lame d'or que les grands-prêtres hébreux, à commencer par

Aaron, portaient au front, par-dessus leur mitre (Exode, 28, 36-37). - Cf. aussi *supra* n. 311, derniers paragraphes.

A noter que, chez le même prophète Zacharie, il est beaucoup question de la reconstruction du Temple par Zorobabel et par le grand-maître Josué (symbolisés par les deux branches du lampadaire d'or) ainsi que de la pierre de fondation et de la pierre d'angle, dont traitait la question sur le Temple n° 2 (cf. *supra* n. 250).

(314) Latin : « tête de mort ».

(315) Ou : «abattre ». Us lacunes à cette ligne et à la suivante ne permettent pas de préciser davantage -. Les quatre traits verticaux et parallèles, groupés deux à deux, représentent évidemment les colonnes.

(316) «Une conduite selon l'équerre » est une formule familière aux maçons contemporains.

(317) « Sphère » est une restitution des éditeurs.